



**HAL**  
open science

# Les tentatives coloniales de la France en Amérique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

Grégory Wallerick

► **To cite this version:**

Grégory Wallerick. Les tentatives coloniales de la France en Amérique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.. 2007.  
hal-00415743

**HAL Id: hal-00415743**

**<https://hal.science/hal-00415743>**

Preprint submitted on 10 Sep 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES TENTATIVES COLONIALES DE LA FRANCE EN AMERIQUE

Par Grégory Wallerick, doctorant Université Lille 3 – Charles de Gaulle.

### Introduction

#### I- LA REACTION DES MONARQUES FRANÇAIS FACE AUX COLONIES D'AMERIQUE

A- Un intérêt national pour certains monarques...

B- ... mais un élément secondaire lors de la remise en cause du pouvoir monarchique

- *Pendant les guerres de Religion*

- *Sous la régence de Louis XIII*

C- Des produits coloniaux toujours les bienvenus

#### II- LES HOMMES FORTS DU GOUVERNEMENT S'OCCUPENT DES COLONIES AMERICAINES ET DE LA GLOIRE DE LA FRANCE

A- Coligny et l'administration huguenote

B- Richelieu et l'économie mondiale

#### III- LE FONCTIONNEMENT DES COLONIES FRANÇAISES EN AMERIQUE

A- Les colonies huguenotes : pour la gloire du roi de France au Brésil

B-... comme en Floride

C- L'exploitation de l'Amérique sous couvert chrétien

- *France équinoxiale*

- *La France laurentienne*

### Conclusion

### Bibliographie

## **Introduction :**

Dès la découverte de l'Amérique, en 1492, par le Génois Christophe Colomb<sup>1</sup>, les puissances ibériques parviennent à prendre possession de ces territoires, qui prennent rapidement le nom de Nouveau Monde. En 1494, le pape Alexandre VI (1492-1503) Farnèse signe, avec l'Espagne et son voisin lusitanien, le traité de Tordesillas<sup>2</sup>, par lequel il affirme que la péninsule ibérique, de par le testament d'Adam<sup>3</sup>, se voit octroyer la possession des terres découvertes et à découvrir<sup>4</sup>. Par ce texte, seuls l'Espagne et le Portugal ont donc droit, par décision du pape, de se lancer dans la course à la découverte puis à la conquête des terres d'Amérique<sup>5</sup>, excluant de fait les autres puissances européennes. Auparavant, la papauté avait d'ailleurs permis à l'Espagne, par la Bulle *In Caetera* (4 mai 1493), de jouer un rôle fondamental dans la prise de possession des terres nouvelles car « ces rois vraiment catholiques [s'étaient déjà] illustrés par la conquête de Grenade. »<sup>6</sup>

Toutefois, les autres puissances européennes n'ont pas réellement attendu l'autorisation du pape pour se lancer dans la conquête de territoires du Nouveau Monde. En effet, le Brésil avait probablement été atteint par Gonville<sup>7</sup> vers les années 1503-1505, ainsi que par les frères Verrazane dans les années 1526-1529 alors qu'il faut attendre la décennie 1530 pour les prémices de la conquête française de l'Amérique du Nord<sup>8</sup>. Alors que la France métropolitaine connaît des remises en cause de l'autorité monarchique, en est-il de même dans cette terre éloignée du pouvoir royal ? Quel intérêt les rois de France, Valois ou Bourbons, présentent-ils face à ces territoires parfois éphémères ? De quelle manière se met en place l'Empire américain de la Nouvelle France ?

Afin de répondre à ces questions, il convient avant tout de s'interroger sur les réactions des monarques face à ces terres lointaines, puis de nous pencher davantage sur les hommes forts des différents gouvernements et sur leur action pour permettre à la France de rayonner sur l'échiquier des puissances coloniales, pour enfin appréhender le fonctionnement de ces tentatives de colonies américaines.

---

<sup>1</sup> Christophe Colomb est convaincu, jusque sa mort en 1506, qu'il a atteint les Indes (occidentales) et non qu'il a découvert un « nouveau continent ».

<sup>2</sup> Pour un développement sur ce traité, cf. B BENNASSAR, « Tordesillas : le premier partage du monde », *L'Histoire* n°146, 1991, pp. 86-93.

<sup>3</sup> Il s'agit en réalité du partage du monde suite au Déluge, *Bible*, Genèse, IX, 20-27.

<sup>4</sup> Cf. annexe 1 : Carte du partage du monde (1494).

<sup>5</sup> Le nom Amérique provient d'Amerigo Vespucci, dont le nom est adjoint au continent découvert sur la carte réalisée au début du XVI<sup>e</sup> s. par l'Allemand Waldseemüller.

<sup>6</sup> Cité in Bartholomé de LAS CASAS, *La destruction des Indes*, 1995, p. 32.

<sup>7</sup> Sur les doutes qui entourent le voyage de Binot Paulmier de Gonneville, cf. L. PERRONE-MOISES, « Le voyage de Gonneville a-t-il vraiment eu lieu ? », Colloque international « Voyageurs et images du Brésil », M.S.H. Paris, 10 décembre 2003, Table 2 – Les récits de conquête et de colonisation.

<sup>8</sup> Les premiers voyages de Jacques Cartier au Canada eurent lieu en 1534-1535, mais l'implantation dans cette province dut attendre 1541-1543, avec l'aide de Roberval.

## I- LA REACTION DES MONARQUES FRANÇAIS FACE AUX COLONIES D'AMÉRIQUE

Dès la fin du XV<sup>e</sup> s., les monarques français ne semblaient présenter de grand intérêt au projet de Colomb, qu'était venu présenter son propre frère, Bartolomé, en 1490<sup>9</sup>. Quelques décennies plus tard, le roi François I<sup>er</sup> intervient plus largement dans l'aide apportée au Breton Cartier pour son deuxième voyage (1535) : trois navires, une centaine de personnes et des vivres pour quinze mois<sup>10</sup>, qui lui permit de mettre au jour un territoire propice à l'implantation durable d'une colonie française, réellement colonisé dans la décennie suivante<sup>11</sup>. Ainsi, le roi de France semble permettre à son royaume de tenter l'aventure océanique puis américaine, bien que les motivations soient probablement davantage de contrebalancer les velléités de l'Empereur Charles Quint, allant jusqu'à demander à un ambassadeur espagnol : « *Le soleil luit pour moi comme pour les autres. Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde.* »<sup>12</sup>

Il apparaît toutefois que certains monarques de France aient présenté un certain intérêt à leur empire naissant en Amérique, comme l'atteste l'entrée royale de Henri II et Catherine de Médicis à Rouen, le premier octobre 1550 :

*« Ils étaient accompagnés pour la circonstance de deux cent cinquante matelots et de leurs "garces", parlant leur langage et pareillement dénudés et peints. Un village tupinamba avec ses huttes de branchage se dressait sur les bords de la Seine, des fruits exotiques et des hamacs avaient été suspendus dans les saules de la rive. Le cortège royal put encore observer depuis le pont un combat naval mettant aux prises un bateau de guerre français et une caravelle portugaise, bientôt "desrompue et brisée", voiles et funaille en feu. »*<sup>13</sup>

La présence d'autochtones brésiliens permet de donner une couleur exotique à l'entrée solennelle des souverains dans une ville importante pour les expéditions outre-atlantiques. Les œuvres d'art se présentent alors comme les relais de ces connaissances progressivement glanées. Ainsi, l'image de l'entrée du roi de France à Rouen a permis de se forger une image des peuples d'Amérique, soumis à la présence des Français.

---

<sup>9</sup> « *C'est conquête du Monde Neuf, proposé aux François et mesprisée d'eux, temoigne le peu d'affection des conseillers, qui ayment mieux perdre les royaumes pour leur maistre, que si leurs ennemis avoient la charge de les conquérir* » précise Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, en 1536, à propos du refus de la régente Anne de Beaujeu et de ses conseillers en 1490 (G. HAVARD, C. VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*, p. 33).

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>11</sup> Des suites de maladroites avec les habitants de cette région du Saint Laurent, le bilan du voyage de Cartier, lors de son retour en France en 1536, est décevant. Toutefois, la rencontre avec un cacique indien (Donnacona) pousse le roi à financer une troisième expédition sous la direction du Saintongeais Roberval, nommé pour l'occasion lieutenant-général (*Ibid.* pp. 41-42).

<sup>12</sup> *Ibid.* p. 33.

<sup>13</sup> F. LESTRINGANT, *Le Huguenot et le Sauvage*, p. 49. Cf. annexe 2 pour l'image : Entrée solennelle du roi Henri II à Rouen.

## A- Un intérêt national pour certains monarques...

Henri III semble, quant à lui, avoir présenté un intérêt pour le Canada, dès les années 1578, en nommant un gentilhomme de Morlaix « *viceroi esdites Terres neuves et pays qu'il prendra et conquestra sur lesdits barbares.* »<sup>14</sup> Le neveu de Jacques Cartier, Jacques Noël, était parvenu, quant à lui, à remonter le Saint Laurent jusque Montréal, vers les années 1585. Trois années plus tard, il obtient du roi, pour douze années, un monopole exclusif sur mines et fourrures du fleuve, avec, en contrepartie, l'engagement d'aménager les terres avoisinantes<sup>15</sup>, gonflant les effectifs de la colonie à venir par des prisonniers en France, hommes ou femmes<sup>16</sup>. Devant les plaintes émanant des marchands bretons, principalement malouins, le roi retira ce monopole six mois plus tard (le 9 juillet)<sup>17</sup>.

Après les épisodes de guerres civiles, le royaume de France, pacifié par l'édit de Nantes (1598), se lance derechef dans une politique expansionniste en Amérique. Henri IV, en effet, opte pour une opposition ferme à la prétention espagnole de conserver un monopole sur le Nouveau Monde, s'appuyant notamment sur le principe que le roi de France ne pouvait laisser à son successeur un territoire plus exsangue que celui dont il avait lui-même hérité, en raison du fait que le roi n'est que l'usufruitier du territoire et non son propriétaire<sup>18</sup>. Le sieur de La Roche reçoit ainsi les mêmes pouvoirs que Roberval en son temps<sup>19</sup> afin de récupérer les terres sur lesquelles avait flotté la fleur de lis. Dès le printemps 1598, La Roche prit possession des territoires canadiens demandés, en commençant par l'île de Sable. Toutefois, des quelque quarante colons laissés sur l'île, ravitaillée tous les ans, sauf en 1602, seuls onze purent être présentés au roi en 1603<sup>20</sup>. Le Honfleurais Pierre de Chauvin, qui avait obtenu du roi le monopole de la traite de fourrures au Canada français ne parvient pas à y implanter davantage de colons<sup>21</sup>. Dans l'Amérique du Nord, en ce début de XVII<sup>e</sup> s., l'intervention du pouvoir royal est donc nécessaire aux tentatives, certes vaines, d'implantation des Français en Amérique, même si le roi semblait davantage intéressé par le Brésil que par le Canada. Ainsi, il cherche aussi à intervenir dans la tentative d'implantation des Français en la France équinoxiale, mais il ne s'engage pas sans l'avis d'un expert, qu'il trouve en la personne de La Ravardière. Il faut dire que la première expédition de Le Vaux, durant la décennie 1590, coïncidait avec l'oeuvre d'unification et de pacification de la France lors de la dernière guerre de Religion. Aussi, Henri IV ne présentait pas encore d'intérêt pour la France

---

<sup>14</sup> Il s'agit de Troïlus de Mesgouez, sieur de la Roche, d'après Marcel Trudel, repris in G. HAVARD, C. VIDAL, *op. cit.*, p. 61.

<sup>15</sup> Il en est de même pour son partenaire, Etienne Chaton de la Jannaye, d'après *Ibid.*

<sup>16</sup> Samuel de CHAMPLAIN, cité *Ibid.*

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>18</sup> D'après Eric THIERRY, cité *Ibid.*

<sup>19</sup> « *Les mêmes pouvoirs, autoritez, prérogatives et prééminences qui estoient accordées audit feu sieur de Roberval par lesdites lettres patentes dudit feu roy François I<sup>er</sup>* » cité *Ibid.*

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.* p. 63. Sur les seize hommes laissés sur place durant la période creuse, cinq d'entre eux survécurent, recueillis par les peuples amérindiens.

d'Amérique. Après l'édit de pacification (1598), il semble davantage disposé à aider, mais uniquement en cas de réussite<sup>22</sup>, d'autant qu'il désire « *convertir, amener et instruire les peuples qui habitent en ceste contrée, de présent gens barbares, athées, sans foi ni religion, au christianisme.* » Ce n'est donc pas une volonté d'extension du catholicisme qui domine le roi de France<sup>23</sup>, mais bien l'extension du christianisme, qui peut être alors considéré aussi bien catholique que huguenot, alors que les organisateurs de cette expédition sont majoritairement protestants. Cependant qu'un armement est apprêté pour l'Afrique australe, au départ de Saint Malo, La Ravardière parvient à en détourner trois navires avec leurs deux cents hommes, durant l'année 1607. A leur retour, chargé de nouvelles connaissances et de spécimen indigènes, le roi vient d'être assassiné, et la Reine-mère du jeune roi ne semble pas désireuse de poursuivre la politique de son défunt mari.

Dès le XVI<sup>e</sup> s., en effet, les ambitions des tentatives de colonisation étaient au nombre de trois<sup>24</sup>. D'abord, elles sont d'ordre économique, avec l'idée de s'intégrer dans les lucratifs réseaux commerciaux des Amérique, s'appuyant souvent sur les récits merveilleux des voyageurs ; ensuite, la volonté de briser le monopole espagnol occupe les prises de décisions dans la localisation des espaces français d'Amérique, afin de perturber les réseaux d'échanges ibériques, par une Union internationale des Pirates Protestants ; enfin, l'intérêt de s'implanter sur ces territoires lointains revêt des raisons stratégiques et économiques, notamment sur des espaces laissés vacants par les puissances ibériques ou alors dominés par une certaine corruption, permettant un enrichissement des élites locales, notamment pas un trafic illégal<sup>25</sup>. Malgré les conflits, notamment en Europe en cette fin de XVI<sup>e</sup> s., les liens économiques entre catholiques et protestants persistent. Les implantations de huguenots ne visaient pas nécessairement à une installation permanente, mais souvent à une base de repli pour mener à bien des opérations de piraterie, derrière une haine commune de l'Espagne, qu'il s'agisse des Français à l'époque des guerres de Religion, ou des Hollandais révoltés contre les Ibériques en Europe du Nord : il s'agit des corsaires huguenots, des *gueux de mers* hollandais ou des *sea dogs* anglais<sup>26</sup>. De ce fait, derrière un même adversaire, les protestants européens ont tendance à se rallier au nom de la religion qu'ils embrassent en commun, plutôt qu'au nom d'un nationalisme encore embryonnaire, ce qui conduit de part et d'autre de la Manche à une « *neutralité de fait ou une entente* »<sup>27</sup> entre les coreligionnaires, permettant ainsi la mise en place d'expéditions transnationales, regroupant des protestants, souvent d'ailleurs sous couvert d'initiatives personnelles, sans réel accord du dirigeant étatique, inscrit dans les négociations à l'échelle européenne. En réponse à ces opérations de piraterie, les Espagnols ferment leurs marchés européens aux négociants

---

<sup>22</sup> Ph. BONNICHON, *Des Cannibales aux castors*, p. 132.

<sup>23</sup> G. MONDAIN, J. PANNIER, *L'Expansion française outre-mer et les protestants français*, p. 24.

<sup>24</sup> Nous nous appuyons ici sur l'intervention de M. AUGERON et L. VIDAL, « Refuges ou réseaux ? Les dynamiques atlantiques protestantes au XVI<sup>e</sup> s. », in G. MARTINIÈRE (s.d.), *D'un rivage à l'autre...*, pp. 31-61.

<sup>25</sup> *Ibid.* p. 40.

<sup>26</sup> *Ibid.* p. 41.

<sup>27</sup> *Ibid.* p. 46.

d'obédience protestante, et renforcent leur lutte contre la contrebande dans leurs colonies américaines<sup>28</sup>.

Plusieurs exemples de cette *Union Internationale Pirate Protestante* nous sont fournis par Mickaël Augeron et Laurent Vidal<sup>29</sup> :

Un projet France-Angleterre : « *En 1568-1569, par exemple, Louis de Condé et la Reine d'Angleterre avaient eu l'intention, au début de la troisième guerre de Religion, d'envoyer le capitaine et marin huguenot Jacques de Sores aux Indes "avec une grosse escadre pour s'en rendre maître."*<sup>30</sup> *Mais la mort de Condé à Jarnac en mars 1569 rendit caduc le projet.* »

Une alliance entre la France et les Pays-Bas : « *En 1571 encore, il est question de former à la Rochelle une flotte franco-hollandaise d'une quarantaine de navires – placés sous la double autorité du capitaine huguenot Piles et de Louis de Nassau en personne – afin d'attaquer la flotte des Indes ou bien si elle ne la trouvait pas de prendre possession d'une île sur la route des Amérique – sans que nous sachions laquelle – et de la fortifier.* »<sup>31</sup>

Un projet ralliant une fois encore ces deux puissances : « *La même année, Coligny et Louis de Nassau avaient également mis sur pied un plan de conquête de la ville de Nombre de Dios et de Saint-Domingue.* »

Cette période de troubles est ainsi marquée par une série d'alliances plus ou moins viables, en fonction des éléments géopolitiques, montrant toutefois que les protestants s'intégraient dans une réflexion concernant l'Amérique plus large que la seule échelle nationale. Qu'ils soient de France, d'Angleterre ou de Hollande, ils n'hésitent pas à supplanter les frontières étatiques afin de se retrouver en coreligionnaires et de mener des expéditions contre un ennemi commun, l'Espagne catholique.

Toutefois, le premier Bourbon n'est pas parvenu à mener une réelle politique de colonisation, favorisant les installations humaines, en raison de l'opposition des points de vue : alors que Henri IV voulait contrer le monopole ibérique sur les territoires américains<sup>32</sup>, les meneurs d'expéditions cherchaient davantage à réaliser du profit à partir des échanges avec les peuples locaux (fourrure, morue...)<sup>33</sup> plutôt que de valoriser les demandes royales. Bernard Barbiche précise néanmoins que le roi Henri IV avait une « *volonté personnelle* » de mener à bien une telle politique d'expansion du

---

<sup>28</sup> *Ibid.* p. 47.

<sup>29</sup> *Ibid.* p. 46.

<sup>30</sup> « Lettre du Général Pedro Menendez de Avilès à Philippe II (3 décembre 1570) » publiée in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, T. CI, janvier-mars 1955, pp. 212-213, cité *Ibid.*

<sup>31</sup> Archivo General de Simancas (Espagne), Estado K 1522, Descifrada de Alava a Su Magestad, de Paris, 1<sup>er</sup> juillet 1571, cité *Ibid.*

<sup>32</sup> Sully précise que le roi se doit « *d'attaquer le coeur et les entrailles de l'Espagne que j'estime pour le présent résider aux Indes orientales et occidentales* » dans une lettre adressée à un autre conseiller du roi, Pierre Jeannin, cité *Ibid.* p. 68.

<sup>33</sup> D'après J.-A. DICKINSON, L.-R. ABENON, *Les Français en Amérique*, p. 28. D'autant plus que les monopoles ne couraient que rarement jusqu'à leur échéance, poussant leurs détenteurs à chercher le maximum de profits en un minimum de temps.

domaine français en Amérique, alors que ses successeurs sont davantage mus par des ministres tel que Richelieu dès 1624 ou Colbert à partir de 1661, alors que le monarque approuve, refuse, bref, donne son avis sous couvert de ses conseils<sup>34</sup>.

B- ... mais un élément secondaire lors de la remise en cause du pouvoir monarchique

### **- Pendant les guerres de Religion**

La politique de Charles IX ne fut pas basée sur l'expansion territoriale sur le nouveau continent, de même que sous le dernier Valois. Les causes semblent logiques : la France s'enlise dans quatre décennies de guerres civiles, qualifiées de guerres de Religion<sup>35</sup>, et les politiques des rois, parfois contestées, ne s'orientent pas vers une volonté de découverte américaine, mais bien avant tout sur un apaisement à l'intérieur du royaume et une limitation des interventions extérieures, notamment espagnoles.

Devant le manque d'intérêt des monarques de la fin du XVI<sup>e</sup> s., les initiatives personnelles sont laissées par le pouvoir. La terminologie employée par un Frank Lestringant précise un Refuge huguenot<sup>36</sup>, qui s'étalerait sur près d'une décennie de *réalisations avortées*<sup>37</sup>, soit de 1555 à 1565. Il existe en effet une mentalité collective d'implantation huguenote au Nouveau Monde de la part des princes protestants de l'Europe. Les huguenots en France agissent selon une stratégie mondiale. Toutefois, les échecs connus par la France en Amérique aboutissent à une phase de repli, en raison de l'importance prise par les puissances catholiques, notamment l'Espagne, en Europe comme en Amérique. Les protestants tentent de réfléchir à un retour sur la scène géopolitique, de part et d'autre de l'océan Atlantique, mais le massacre de la Saint Barthélemy crée une émotion telle que la volonté de se réfugier loin des terres européennes dominées par les catholiques se renforce. Les réflexions des huguenots se tournent alors vers l'intégration des peuples mis au jour dans l'héritage biblique, derrière un Jean de Léry<sup>38</sup> qui exalte le Bon Sauvage<sup>39</sup>. Cette phase s'étend des années 1570 jusque la signature de l'édit de pacification à Nantes, qui permet aux protestants de France d'apercevoir une période de paix relative en Europe.

### **- Sous la régence de Louis XIII**

---

<sup>34</sup> B. BARBICHE, « Henri IV et l'outre-mer : un moment décisif », in D. VAUGEOIS, R. LITALIEN, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Septentrion, 2004, p. 30.

<sup>35</sup> Huit guerres se succèdent depuis le massacre de Wassy, le 1<sup>er</sup> mars 1562, jusque l'édit de Nantes, en avril 1598. Cf. J.-F. DUBOST, « Huit guerres qui ont déchiré la France », *Les collections de l'Histoire : Les guerres de religion*, n°17, pp. 28-31, octobre 2002.

<sup>36</sup> F. LESTRINGANT, *L'Expérience huguenote au Nouveau Monde*, prologue II, pp. 29-40.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>38</sup> J. de LÉRY, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, publié en 1578.

<sup>39</sup> F. LESTRINGANT, *op. cit.*, p. 30.



Au retour du Brésil, alors que le roi Henri IV vient d'être assassiné, La Ravardière doit alors chercher des soutiens financiers, ainsi que des appuis à la Cour, pour obtenir soixante-dix mille livres tournois, la Reine-mère, régente, se désintéressant apparemment de l'implantation française. Ces soutiens se concrétisent derrière une famille proche du futur cardinal de Richelieu<sup>40</sup>, et une bannière représentant le roi et sa mère est brodée. Les colons s'engagent aussi à donner les noms de Sainte-Marie et Saint-Louis aux villes et forts à édifier<sup>41</sup>. Aussi, malgré un désintérêt de la part de la régente, les navires en partance de France conservent une volonté de montrer leur attachement à la Couronne. L'argent promis par la Reine-mère ne fut jamais investi dans l'expédition de la France équinoxiale, en raison du peu d'intérêt qu'elle semblait y présenter. Ce n'est que tardivement que le roi Louis XIII découvre les « erreurs politiques » de sa mère, lorsque paraît l'ouvrage du père Yves d'Evreux<sup>42</sup>, initialement publié en 1615, soit une année après celui de son coreligionnaire Claude d'Abbeville<sup>43</sup>, mais qui subit des lacérations en raison du mariage du jeune roi Louis XIII et de l'infante Anne d'Autriche<sup>44</sup>.

D'une manière générale, les voyages d'installation constituent pour les investisseurs de véritables gouffres financiers : plusieurs milliers de livres tournois pour un bâtiment d'une centaine de tonneaux. Rares sont les commanditaires qui se voient remercier de leur investissement par de substantiels découvertes de richesses en Amérique. Toutefois, il semblerait que les voyages annuels, réguliers, permettraient un meilleur rapport. D'après l'analyse des taux d'assurances maritimes, Philippe Bonnichon précise qu'un navire n'avait pas une chance sur deux de revenir dans le cadre d'une expédition de découverte ou d'installation, alors que ce même bateau en avait trois sur quatre dans le cas de l'exploitation<sup>45</sup>.

Les produits de consommation, telle que la morue américaine, étaient importés avec comme principale motivation une hausse de la population française, au XVI<sup>e</sup> s. Le développement urbain et l'essor du commerce ont poussé les pêcheurs à s'aventurer plus loin des eaux traditionnellement exploitées<sup>46</sup>. Dès les années 1540, le trafic transocéanique augmente fortement, pendant près d'une quarantaine d'années, permettant ainsi aux villes de la côte atlantique de se développer, depuis Saint Jean de Luz jusque Rouen, via Ciboure, Saint Malo, Bordeaux, La Rochelle ou Dieppe<sup>47</sup>.

---

<sup>40</sup> Il s'agit de François de Rasily, ainsi que ses frères Claude et Isaac, un des futurs conseillers de Richelieu (*Ibid.*).

<sup>41</sup> *Ibid.* p. 133.

<sup>42</sup> *Suite de l'histoire des choses plus memorables advenues en Maragnan es années 1613 et 1614*, Paris, François Huby.

<sup>43</sup> *Histoire de la mission des Pères Capucins en l'isle de Maragnan*, Paris, F. Huby.

<sup>44</sup> F. LESTRINGANT, *Le Huguenot et le Sauvage*, pp. 527-528.

<sup>45</sup> Ph. BONNICHON, *Des Cannibales aux castors*, p. 99.

<sup>46</sup> G. HAVARD, C. VIDAL, *op. cit.*, p. 56.

<sup>47</sup> *Ibid.* p. 57. Cf. annexe 3 : Les ports français qui participent à l'expansion outre Atlantique.

## C- Des produits coloniaux toujours les bienvenus

Dès la découverte de l'Amérique par Colomb à la fin du XV<sup>e</sup> s., de nombreux récits de voyageurs relataient les richesses découvertes dans ce nouveau monde. Plus encore, les relations entre Pizarro et Atahualpa se soldent par une prise d'otage. En effet, lors de l'entrevue de Cajamarca (16 novembre 1532 entre Valverde, Pizarro et l'Inca Atahualpa) alors que le chef indien avait envoyé son second, Quizquiz, pour reprendre le pouvoir des mains de Huascar qu'il estimait lui être dû, Francisco Pizarro le fait prisonnier<sup>48</sup>. Il tente à maintes reprises de la convertir dans la foi catholique, le cacique rejette la Bible qui lui est tendue par le religieux dominicain, prétextant que ce document « ne lui parle pas. » Afin de récupérer leur chef, les partisans d'Atahualpa doivent verser au *conquistador* une somme très élevée, comme l'illustrent les nombreux personnages qui apportent les paniers de métaux précieux. Atahualpa a été assassiné, l'or fondu et amené en Europe, véhiculant dans les sphères des curieux et du pouvoir une image de richesse absolue de ces régions.

Toutefois, il semble relativement rare que les conquérants s'enrichissent par la mise au jour de ces espaces qui apparaissaient, aux yeux européens, vierges d'organisation étatique. Aussi, dans la mentalité collective, quiconque s'y installe peut considérer cette terre comme sienne. Cependant, la richesse véritable des Amériques consiste davantage en certains produits jusqu'alors inconnus des Européens, qui, à leur découverte, en font un usage régulier. Il s'agit de produits alimentaires, avant tout, tels que le maïs, les bananes, ou certaines herbes à fumer (tabac), ou encore des poissons, comme la morue qui a la particularité d'être abondante et facile à pêcher<sup>49</sup>. Certaines pêches plus spécialisées se réalisent aussi sur les côtes américaines, comme pour les baleines, phoques, morses... dont les spécialistes utilisaient les graisses et huiles pour fabriquer des chandelles et du savon<sup>50</sup>. Des épices permettaient aussi aux Européens de supplanter leur dépendance face à l'Orient, une des motivations des premiers voyages de découverte. La recherche de métaux précieux aboutit à une désillusion, sauf, nous l'avons vu, lorsqu'il s'agissait de lutter contre des empires, comme les Incas ou les Aztèques.

Dans le cadre des conquêtes françaises, une des volontés de la France antarctique de Villegagnon consistait en l'approvisionnement de la France d'un bois de braise de teinture rouge, appelé le *pau-brésil*, et l'usage des peuples locaux pour le trouver, le découper et le préparer au transport ne se réalise pas sans difficulté. En effet, les indigènes sont employés sans contrepartie, ce qui cause un certain nombre de dissidences chez ces peuples qui acceptent d'échanger avec les Européens installés, mais attendent en échange une intervention des Français dans les

---

<sup>48</sup> Cf. annexe 4 : Frontispice de la *Brevissima Relacio* de Bartolomé de Las Casas, illustré par Théodore de Bry et publié en 1598.

<sup>49</sup> Les recherches de David B. Quinn et de Laurier Turgeon ont abouti à la conclusion suivante : les pêcheurs, qu'ils soient français, espagnols, portugais ou anglais, ont largement contribué à l'exploration de terres américaines (G. HAVARD, C. VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*, p. 56).

<sup>50</sup> *Ibid.*, pp. 56-57.

guerres opposant les tribus, de la même manière que les Portugais aidèrent les Tupininkin<sup>51</sup>. Le bois pouvait ainsi servir en Europe pour le commerce de teinturerie, et dans les filières textiles. De même, le peu d'espace dans les forts aménagés par les Français rendait impossible la mise en culture des terres, les contraignant à dépendre des populations autochtones, que ce soit en Floride ou au Brésil. De manière à assurer l'approvisionnement du fort, les Français se devaient d'accepter une contrepartie militaire dans les luttes entre tribus<sup>52</sup>, comme le fit Laudonnière pour les Timucua.

Si le pouvoir monarchique ne semble pas toujours présenter une ligne directrice générale pour la conquête de territoires dans le Nouveau Monde, c'est parfois parce qu'il laisse ces initiatives entre des mains privées. Il lui faut cependant, afin de revendiquer la possession de l'espace conquis, la présence d'un personnage représentant de l'Etat.

## II- LES HOMMES FORTS DU GOUVERNEMENT S'OCCUPENT DES COLONIES AMERICAINES ET DE LA GLOIRE DE LA FRANCE

Bien que l'intérêt de certains monarques pour la France Amérique soit affirmé, tous ne peuvent pour autant s'investir dans ces terres lointaines, pour des raisons multiples, notamment de politique d'ordre européenne. Ils délèguent ainsi leur volonté sur des hommes forts de la sphère politique, tels que Coligny, Richelieu ou Colbert. Toutefois, deux types d'implantation sont à distinguer : celles à majorité huguenotes, caractéristiques de second XVI<sup>e</sup> s., et celles sans réelle obédience religieuse, minoritaires au XVI<sup>e</sup>, presque uniques au siècle suivant.

### A- Coligny et l'administration huguenote

L'Amérique du Sud était occupée principalement par les deux puissances européennes auxquelles la Papauté avait octroyé le droit de colonisation<sup>53</sup>. Des tentatives d'accord entre François I<sup>er</sup>, puis son successeur Henri II, et les monarques ibériques avaient abouti à une « *politique d'arbitrage, [...] instituant à Paris et à Lisbonne, des tribunaux.* »<sup>54</sup> Suite à la trêve conclue à Vauxelles entre Henri II et l'empereur vieillissant Charles Quint, le 5 février 1556, les navires français obtiennent l'autorisation de se rendre en Amérique à condition d'avoir un accord

---

<sup>51</sup> Cf. H. STADEN, *Nus, féroces et anthropophages*, publié en 1557 sous le titre : *Véritable histoire et description d'un pays habité par des hommes sauvages nus féroces et anthropophages situé dans le nouveau monde nommé Amérique inconnu dans le pays de Hesse avant et conquis depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'année dernière.*

<sup>52</sup> G. HAVARD, C. VIDAL, *op. cit.*, p. 99.

<sup>53</sup> Lors du traité de Tordesillas, en 1494.

<sup>54</sup> Ch.-A. JULIEN, *Les Voyages de découvertes et les premiers établissements (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, p. 172.

du nouveau roi d'Espagne<sup>55</sup>, Philippe II. Une première tentative d'implantation française a lieu lorsque le capitaine Michel Boileau s'y établit, en 1558, pour centraliser le commerce du poivre. Cet essai s'avère être un échec<sup>56</sup>. Seule une intervention directe du pouvoir royal français semble pouvoir permettre à une entreprise d'installation durable en terre américaine de réussir. L'œuvre de Coligny est marquée par des sources précises, comme en témoignent les dédicaces qu'il reçoit d'un Guillaume Le Testu, au retour d'un voyage brésilien en 1551<sup>57</sup>.

Sous l'égide de l'amiral Gaspard de Coligny, une expédition française est lancée dans les terres dénommées antarctiques<sup>58</sup>. En effet, selon l'Amiral, « *du moment qu'une terre n'était pas effectivement occupée par des Européens, [Coligny] se jugeait libre d'y envoyer des colons français.* »<sup>59</sup> Malgré l'échec de la France antarctique, Coligny, en 1562, tente de motiver derechef les forces huguenotes de prendre la mer afin de s'implanter sur le continent américain. Il semblerait que ses préoccupations ne concernaient pas une extension de la France en Amérique, mais bien une implantation des protestants calvinistes dans un espace jusque-là protégé des guerres de Religion initiées par le récent massacre de Wassy (1<sup>er</sup> mars 1562)<sup>60</sup>, et ainsi éviter une explosion de la violence entre huguenots et catholiques. La signature du traité du Cateau-Cambrésis en 1559 avait libéré un certain nombre de nobles de leurs obligations militaires, les amenant souvent à des actions belliqueuses, car ils refusaient une vie pacifique. Le culte réformé connaissait alors un second souffle au début de la décennie 1560, aussi bien chez les citadins que chez les paysans et les nobles. Certaines provinces étaient davantage concernées par ces prédications, notamment celles de la façade atlantique (Normandie ou Bretagne, par exemple)<sup>61</sup>.

L'objectif des huguenots est double : ils veulent avant tout « *acquérir de la gloire, [non seulement] pour la France, [mais aussi] pour leur souverain ; [de plus, il désirent] fonder un nouvel empire où la religion réformée pourraient s'exercer librement et ainsi assurer à leurs enfants l'indépendance et la richesse.* »<sup>62</sup>

L'année 1565 fut marquée par le coup de grâce perpétré par les Espagnols contre la colonisation de la Floride de Coligny. Deux massacres ont été organisés : le premier, le 21 septembre, met définitivement fin à la présence géographique des huguenots en Floride, par

---

<sup>55</sup> *Ibid.* p. 176.

<sup>56</sup> *Ibid.* p. 177, d'après les textes de La Roncière (*Histoire maritime*) et de Falgairolle (*Nicot*).

<sup>57</sup> Le Testu ramène du Brésil à Coligny un recueil de cinquante-six cartes afin de préparer l'installation de la France antarctique (Ph. BONNICHON, *Des Cannibales aux castors...*, p. 108).

<sup>58</sup> Le titre du livre d'A. THEVET, *Les Singularitez de la France antarctique autrement nommée Amérique* (1557-1558), permet aisément de percevoir l'appellation donnée à ces terres lointaines, appellation qui se modifie progressivement, comme l'indique la seconde partie du titre : *autrement nommée Amérique*, de même que l'ouvrage de J. de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique...* (1578).

<sup>59</sup> Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 184.

<sup>60</sup> Cette théorie du Refuge huguenot, défendue par Frank Lestringant, est quelque peu contrebalancée par les recherches de Mickaël Augeron et Laurent Vidal, qui y voient davantage un réseau entre les coreligionnaires, in « Refuges ou réseaux ? Les dynamiques atlantiques protestantes au XVI<sup>e</sup> s. », in G. MARTINIERE, *D'un rivage à l'autre*, pp. 31-61.

<sup>61</sup> *Ibid.*, pp. 225-226. Cf. annexe 3 : Les ports français qui participent à l'expansion outre Atlantique.

<sup>62</sup> Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 184.

l'arasement du Fort Caroline, alors que le second, perpétré le 10 octobre, Matanzas Inlet, aboutit à l'extermination de toute personne française en Amérique centrale.

La perception qu'en ont les sources françaises et espagnoles diffèrent grandement, notamment en raison des obédiences religieuses. Les Français, en majeure partie huguenot, nous laissent un témoignage original : deux textes nous sont parvenus, expliquant ces massacres. Tous deux membres de la colonie floridienne, Nicolas Le Challeux<sup>63</sup> adopte une vision passionnée de l'événement, alors que René Goulaine de Laudonnière en décrit une version plus neutre, cherchant davantage à comprendre les raisons de l'insuccès colonial. De leur côté, les Espagnols sont mus par un désir de rejet de toute présence, non française, mais protestante. Alors que l'Europe est déchirée par des guerres de plus en plus violentes, qu'elles se déroulent en France, dans les Pays-Bas espagnols ou dans le Saint Empire Romain germanique, partout les affrontements entre protestants et catholiques sont violents et meurtriers. Aussi, les Ibériques cherchent à limiter, voire à interdire, la présence protestante en Amérique, par le biais des armes si besoin. La présence française gênait la puissance espagnole dans le commerce, Jean Ribault se montrant un impitoyable corsaire pour les navires ibériques, les exaspérant dans leurs déplacements et les pillant régulièrement. De plus, l'obédience religieuse qui semblait régner dans cette colonie semble déranger davantage encore l'*adelantado* Pedro Ménendès de Avilès, qui cherche dans les Français la présence des *luteranos*, dont il souhaite l'éradication pure et simple<sup>64</sup>.

L'épilogue se déroule en deux phases distinctes, caractérisées de Saint Barthélemy<sup>65</sup> avant l'heure :

- d'abord, l'attaque du Fort Caroline, au matin du 20 septembre, d'où s'échappe Laudonnière, sans arme, alors que les Espagnols pénètrent de toutes parts dans le fort dédié au roi de France. Les Espagnols, présents en Floride depuis le début du siècle, voient d'un très mauvais œil la présence de Français, huguenots de surcroît, dans la même région. Une armada de quinze navires, armés par deux mille six cents hommes, sous le commandement de Pedro Ménendès de Avilès, se présente à l'embouchure du fleuve Saint-Jean, début septembre 1565. Les Castillans assiègent la colonie française. Ils construisent un fort à San-Augustin, à partir duquel ils attaquent Fort-Caroline. Ribault décide alors de sacrifier ses sept navires dans un combat naval perdu d'avance : sitôt appareillée, la flotte française est jetée sur la côte par une tempête, avant même d'avoir engagé le combat contre l'ennemi. Les huguenots capitulent donc sans condition et, sur ordre de Ménendès, sont passés au fil de l'épée, « non comme Français,

---

<sup>63</sup> N. Le CHALLEUX, *Discours de l'histoire de la Floride, contenant la cruauté des Espagnols contre les sujets du Roy en l'an mil cinq cens soixante cinq. Rédigé au vray par ceux qui en sont restez. [...] De Dieppe ce 22. de may, 1566*, in S. LUSSAGNET, *Les Français en Amérique dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> s.*, T. II Les Français en Floride, 1958, pp. 201-239.

<sup>64</sup> F. LESTRINGANT, *L'Expérience huguenote au Nouveau Monde (XVI<sup>e</sup> s.)*, 1996, pp. 230-231.

<sup>65</sup> Nous nous appuyons ici sur l'ouvrage de F. LESTRINGANT, *op. cit.*, notamment le chapitre XI « Une Saint-Barthélemy américaine : l'agonie de la Floride huguenote (septembre-octobre 1565), d'après les sources espagnoles et françaises », pp. 229-242.

mais comme Luthériens ». Les rares rescapés de cette Saint-Barthélemy avant l'heure sont abandonnés par la monarchie.

- secondement, les ressortissants d'Espagne, derrière Ménendès, n'hésitent pas à passer à la lame de l'épée, dans un massacre à Matanzas Inlet (l'« anse des massacrés »<sup>66</sup>), pas moins de deux cents huguenots<sup>67</sup>, après avoir éradiqué tout ce qui rappelait le culte protestant. Certains survivants du combat naval reviennent au fort Caroline, affrontant « *trois dangers mortels : la faim, l'Indien et l'Espagnol.* »<sup>68</sup> Près de la moitié opte pour adopter les coutumes de leurs alliés amérindiens, le reste connaît la mort par les Espagnols. Quant à Ribault, il éprouve un sort particulièrement horrible<sup>69</sup> : alors que les colons sont massacrés à coups de piques et d'épée, deux Espagnols s'occupent de Ribault, dont le ventre et la poitrine sont transpercés, puis la tête tranchée. Le Challeux décrit, sans que nous en ayons la certitude, le sort de Ribault, précisant que sa tête aurait été « *scalpée de sa barbe et coupée en quatre quart, plantés sur quatre piques "au milieu de la place où les autres François estoyent morts."* »<sup>70</sup>

C'est le Gascon Dominique de Gourgues (1530-1593) qui, à l'insu de Catherine de Médicis, entreprend une expédition punitive contre les Espagnols en 1567-1568. Avec l'aide des indigènes locaux, il prend plusieurs forts espagnols et massacre les soldats des garnisons ibériques, « *non comme Espagnols, ni comme marins, mais comme traîtres, voleurs et assassins.* » Au final, l'échec de la colonisation franco-huguenote en Amérique septentrionale semble imputable pour partie à l'opposition des Espagnols. En effet, jusqu'à l'Édit de Nantes (1598), la monarchie leur ferme l'accès aux possessions françaises du Nouveau Monde, très majoritairement catholiques. Néanmoins, suite à l'échec de l'Invincible Armada en 1588, le monopole espagnol sur les mers est remis en question. Dix années plus tard, lors du traité de Vervins, Henri IV et Philippe II se mettent d'accord sur une « ligne d'amitié »<sup>71</sup> qui reconnaît partiellement les prétentions de la France sur l'Amérique. Les villes portuaires françaises atlantiques en tirent rapidement bénéfice<sup>72</sup>.

Si la conversion ne constitue pas la motivation principale d'un Laudonnière, il est tout de même important de préciser que les peuples timucua reconnurent les Français, notamment lorsque Dominique de Gourgues vint venger ses compatriotes en Floride, par le chant des psaumes traduits par Clément Marot, entendus lors du séjour des huguenots en Floride. Ce manque de volonté de conversion semble justifié par l'érection de la colonne Ribault au lieu d'une croix<sup>73</sup>.

Les implantations, bien que majoritairement huguenotes pour ces régions d'Amérique, ne se

---

<sup>66</sup> Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 246.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 245.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 247.

<sup>69</sup> Pour plus de renseignements, cf. Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 247.

<sup>70</sup> Le Challeux cité in F. LESTRINGANT, *op. cit.*, p. 233.

<sup>71</sup> Tracée au nord des îles Canaries, d'après O.-P. DICKASON, *Le mythe du sauvage*, p. 144.

<sup>72</sup> Cf. annexe 3 : Les ports français qui participent à l'expansion outre Atlantique.

<sup>73</sup> *Ibid.* p. 119.

basent pas sur une dissidence face au pouvoir royal. Pour preuve, l'expédition des frères capucins au seuil du XVII<sup>e</sup> s. : loin de chercher à éduquer dans la foi chrétienne, le père Evreux raconte comment les peuples amérindiens, brésiliens en l'occurrence, imitaient les saluts et révérences de la cour de France<sup>74</sup>. De même en Floride, la colonne Ribault ne se compose pas d'éléments d'ordre religieux, qu'ils soient d'origine protestante ou catholique, mais bel et bien des fleur de lis caractéristiques de la monarchie française. Nous sommes donc en présence de territoires sur lesquels, certes, les huguenots cherchent à pratiquer librement leur culte, comme l'atteste la reconnaissance des Français par les Timucua, mais avant tout, ces conquérants prennent possession d'une terre non pas au nom d'une quelconque religion, mais d'un monarque, du roi catholique.

Qu'il s'agisse de l'Anglais Hakluyt ou du Français La Popelinière, les buts se rejoignent : les protestants doivent coloniser ce Nouveau Monde<sup>75</sup>, au détriment des peuples catholiques. Toutefois, chacun des deux peuples, composé d'une part plus ou moins grande de protestants, se méfie de l'autre : alors que la Couronne d'Angleterre veut dominer les mers, une vocation selon Hakluyt, la Couronne française, moins protestante, n'est pas parvenue à s'imposer sur ces terres : « *Le triple échec français au Brésil, en Floride, au Canada, est la volonté de la Providence qui marque le devoir d'évangélisation par les Réformés.* »<sup>76</sup>

## B- Richelieu et l'économie mondiale

Il semblerait que l'idée d'un Refuge huguenot soit davantage liée au contexte géopolitique de la France des années 1570, notamment avec le massacre de la Saint Barthélemy<sup>77</sup> : les protestants se sentent alors menacés et envisagent de vivre « librement » leur religion dans la France du lointain. La perspective de l'édit de Nantes, qui cherche à pacifier un royaume au sortir de quatre décennies de guerres civiles, paraît limiter le refuge prétendument protestant. Lorsque les conflits d'ordre religieux reprennent en 1621, les huguenots se réfugient prioritairement dans les colonies anglaises et hollandaises, en particulier à la Nouvelle-Amsterdam, prenant part à l'aventure du *Mayflower*<sup>78</sup>. Le dernier directeur de la colonie hollandaise, Peter Stuyvesant, épouse ainsi la fille d'un pasteur français en 1646. Dès 1627, Richelieu avait décidé d'interdire catégoriquement toute installation au Canada d'obédience protestante, même si le déplacement de ces ressortissants n'en était pas exclu<sup>79</sup>.

Les principes qui définissent les politiques coloniales menées tout au long du XVII<sup>e</sup> s. furent

---

<sup>74</sup> Ph. BONNICHON, *op. cit.*, p. 122.

<sup>75</sup> *Ibid.* p. 112.

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> G. HAVARD, C. VIDAL, *op. cit.*, p. 49, notamment la note 29.

<sup>78</sup> G. MONDAIN, J. PANNIER, *op. cit.*, p. 30.

<sup>79</sup> Cette mesure fut maintenue durant toute la durée de la France en Amérique du Nord (G. HAVARD, C. VIDAL, *op. cit.*, p. 227).

mis en place sous le premier roi Bourbon<sup>80</sup>, et repris par ses descendants. Il n'est donc pas surprenant que ce fut un roi, de surcroît intéressé personnellement par les événements en Amérique, qui définit les objectifs poursuivis par les ministres de ses successeurs. L'entreprise politique de la France en Amérique contient des fondements royaux, tout en constituant un continuité entre les différents règnes Bourbon du XVII<sup>e</sup> s.

« *Richelieu est un héritier* », comme le précise Philippe Bonnichon<sup>81</sup>, ce qui précise clairement qu'il n'a rien inventé dans le cadre de l'agrandissement outre-atlantique de la France. Mobilisant les forces contre l'Espagne, un ennemi commun comme au temps de Coligny, l'homme rouge<sup>82</sup> cherche avant tout à s'affranchir du monopole et de la dépendance du royaume vis à vis des Hollandais. En effet, la France ne faisait pas construire les navires, ce qui rendait l'ouvrage trop coûteux, et préférait faire appel à la location de navires, flotte ou services hollandais<sup>83</sup>. Un an après son accession au pouvoir, Richelieu fait rédiger le règlement pour la mer, et s'adjoint l'aide e Isaac de Rasilly afin de mettre au point les solutions pour mener à bien le projet colonial : tout comme les Hollandais et les Anglais<sup>84</sup>, la France doit créer des grandes compagnies de commerce<sup>85</sup>. Trois compagnies de commerce maritime<sup>86</sup> sont mises en place dès 1626, mais elles ne parviennent pas à remplir convenablement leur rôle.

Suivant les conseils de Rasilly et d'Infreville, le principal ministre de Louis XIII organise le développement des ports, s'appuyant sur des « *arsenaux, écoles d'hydrographie organisées, corps d'officiers réglementés.* »<sup>87</sup> Mais c'est surtout la confiance qu'il accorda en certaines personnes qui permit à cette politique coloniale de fonctionner sous le règne de Louis XIII. Samuel Champlain en est un exemple criant. Il s'était déjà illustré dans les tentatives laurentiennes de Chauvin et Rasilly, sous Henri IV, permettant aux Français de s'implanter sur les îles et dans les estuaires, puis sur les côtes et vers la région des Grands Lacs. Considérant que « *deux religions contraires ne font jamais un grand fruit pour la gloire de Dieu* »<sup>88</sup>, il veut avant tout conserver un catholicisme au Canada, suivant ainsi la ligne directrice de Richelieu, appuyé par les missionnaires récollets et jésuites, dès 1615. Il permet à la Nouvelle France de fonder quelques villes qui protègent les premiers colons contre les attaques des voisins anglais, hollandais ou même indigènes, et organise des expéditions de découverte et d'exploration à travers le continent (lacs Huron, Erié, Ontario, pour parvenir à la baie d'Hudson).

La lutte de Richelieu contre les protestants a des répercussions en France américaine : la

---

<sup>80</sup> « *Prise de possession au nom du roi, peuplement venu de la métropole, mise en valeur par l'agriculture, amitié avec les indigènes dont on recherche la conversion* » (Ph. BONNICHON, *op. cit.*, p. 158).

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> R. MOUSNIER, *L'Homme rouge ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1642)*, 1992.

<sup>83</sup> Ph. BONNICHON, *op. cit.*, p. 158.

<sup>84</sup> Ils avaient respectivement créé la Verenigde Oostindische Compagnie (1602) et l'East India Company (1600) (G. HAVARD, C. VIDAL, *op. cit.*, p. 69).

<sup>85</sup> Ph. BONNICHON, *op. cit.*, p. 159.

<sup>86</sup> La Compagnie de Saint-Christophe et des Iles d'Amérique, la Compagnie de la Nacelle de Saint-Pierre fleurdelisée (pour les Antilles) et la Compagnie du Morbihan ou des Cent-Associés (pour le Canada) (*Ibid.* p. 160).

<sup>87</sup> *Ibid.*

<sup>88</sup> Cité *Ibid.* p. 161.



prise de La Rochelle, qui aboutit à la victoire contre les huguenots et l'Angleterre protestante ainsi que la signature de la Paix d'Alès en 1629, permet aux Français de récupérer Québec, perdue deux ans plus tôt. Mais c'est surtout en 1632 que le processus de colonisation est réellement relancé, derrière Isaac puis Claude de Rasilly. Toutefois, l'Angleterre profite de la Fronde pour prendre l'Acadie à la France en 1654, et ne la rendre qu'en 1667<sup>89</sup>. Néanmoins, l'existence de la Nouvelle France ne tient que par les ravitaillements réguliers de la métropole, permettant aux territoires outre atlantiques de s'approvisionner en artisans, graines, vivres et munitions, ce qui rend l'espace difficilement viable.

Richelieu, dont la politique fut poursuivie et réorganisée par Colbert sous Louis XIV, dès 1661, avait redonné à la Nouvelle France un nouveau souffle.

### III- LE FONCTIONNEMENT DES COLONIES FRANÇAISES EN AMERIQUE

Les espaces d'Amérique étaient particulièrement éloignés de leur métropole, permettant ainsi à un contre-pouvoir de s'implanter dans ces territoires. Est-il judicieux de considérer que le pouvoir royal ait pu être mis en danger dans ces terres, ou, au contraire, l'attachement au roi des populations expatriées en Nouvelle France développerait-il un sentiment national en raison d'un éloignement de la métropole ?

#### A- Les colonies huguenotes : pour la gloire du roi de France au Brésil

Les protestants sont présents en grand nombre en Amérique : on les retrouve dès le XVI<sup>e</sup> s. au Brésil, en Floride et sur la côte orientale de l'actuelle Caroline ; au XVII<sup>e</sup> s., leurs implantations se déplacent vers le Nord : l'Acadie, le Maine, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Amsterdam, le Delaware, la Virginie, la Caroline ainsi que quelques îles perdues par les Espagnols au profit des puissances protestantes ou des Français huguenots<sup>90</sup>.

L'initiative de cette France brésilienne semble venir d'un chevalier d'obédience calviniste, du nom de Nicolas Durand de Villegagnon, qui non seulement propose l'expédition, mais occupe aussi le poste de commandement de l'établissement français qui s'y implante<sup>91</sup>, soutenu par l'Amiral Gaspard de Coligny. Officieusement, l'idée de cette entreprise semble avoir été la mise en place d'un refuge pour les protestants français, Coligny embrassait des sensibilités pour les huguenots même s'il ne le reconnaît qu'à partir de 1557<sup>92</sup>, car les persécutions des catholiques

---

<sup>89</sup> *Ibid.* p. 164.

<sup>90</sup> G. CHINARD, *Les Réfugiés huguenots en Amérique*, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1925 ; p. 4.

<sup>91</sup> Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 185-186, pour de plus amples informations sur la personnalité de Villegagnon.

<sup>92</sup> *Ibid.* p. 187.

envers les protestants se multipliaient, notamment depuis l'édit de Chateaubriand (1551). L'expédition<sup>93</sup> se prépare, dans une apparente neutralité religieuse, à l'aide de soutiens financiers, comme le cardinal de Lorraine, chef du clergé catholique.

Trois navires partent finalement le 12 juillet 1555, du Havre de Grâce, mais les conditions climatiques les obligent à rentrer à deux reprises au port de Dieppe. Finalement, le 14 août, les bâtiments mettent voile vers l'Amérique, soulagés de quelques colons potentiels<sup>94</sup>. Après trois mois de traversée, la flotte jette l'ancre dans la baie de Guanabara<sup>95</sup> afin d'éviter la côte, déjà occupée par des tribus tupi<sup>96</sup>. Un site d'île, dite « île aux Français »<sup>97</sup>, est choisi, permettant une stratégie militaire efficace malgré le manque d'eau potable. Villegagnon, avec l'aide de ses compagnons, fait édifier un fort, le Fort Coligny en la France antarctique<sup>98</sup>. C'est ainsi que la colonisation française peut commencer au Brésil.

Le chevalier de Villegagnon dirige alors sa colonie d'une main de fer, il impose une discipline militaire<sup>99</sup>, et tente de limiter autant que possible les longues incursions sur le continent, en raison de l'intérêt que les Français portaient aux Indiennes. Les liens entre les Français et ces dernières leur permettaient certes de servir d'intermédiaires entre les deux peuples, mais il arrivait souvent que les marins, entre autres normands, s'adaptaient à la vie « sauvage », abandonnant leur religion et adoptant les rites indiens<sup>100</sup>. Toutefois, cette discipline de fer, accompagnée de querelles intestines, menacent l'équilibre de l'établissement français, et la colonie se scinde progressivement : une partie des huguenots est exilée sur le continent par Villegagnon : ils préfèrent chercher un site meilleur<sup>101</sup> que de supporter la rigueur du « roi d'Amérique. »<sup>102</sup> C'est ainsi que se crée la forteresse nommée Henryville, qui fait face à l'île. Les arrivées de renforts dès l'année 1556, parmi lesquels Jean de Léry<sup>103</sup>, permettent de conforter la présence française sur le continent<sup>104</sup>. Apparemment, les nouvelles qui parcourent la France concernant l'implantation française au Brésil auraient permis à une élite de rejoindre le Nouveau Monde, aboutissant ainsi à un contingent plus diversifié<sup>105</sup> et plus nombreux pour s'imposer face aux Portugais et aux Amérindiens. Les excès de colère de Villegagnon brisent cependant cet élan, et ce dernier est

---

<sup>93</sup> L'expédition se compose de La Chapelle et Boissy (deux gentilshommes), Nicolas Barré (pilote), Thoret, ainsi que des catholiques, comme Bois le Comte, André Thevet (cordelier), Jean Cointa (savant, docteur en Sorbonne) (*Ibid.* p. 188-189).

<sup>94</sup> *Ibid.* p. 189.

<sup>95</sup> « "Gua-na-para" ou "Para-na-gua" est le mot par lequel les Indiens désignent habituellement une petite baie ou une lagune. On écrivit d'abord Genebara ou Ganahara » (Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 189-190, note 8).

<sup>96</sup> On les désigne souvent sous le nom général de Tupinamba, terme impropre car ce terme ne concerne qu'une tribu, localisée dans la province du Maranhão, la région de Bahia et le pourtour de la baie de Rio de Janeiro. Mais d'autres tribus, telles les Potiguara, les Caité, les Tupininkin, les Timimino, les Tamoyo ou les Tobajara y vivaient aussi (*Ibid.* p. 179).

<sup>97</sup> Les Indiens l'appelaient Segeripe, alors que pour les Portugais, il s'agissait de *das Palmeiras* (*Ibid.* p. 190, note 2).

<sup>98</sup> J. de LERY, *Histoire d'un voyage...*, chap. VII.

<sup>99</sup> Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 192.

<sup>100</sup> *Ibid.* p. 181.

<sup>101</sup> *Ibid.* p. 193.

<sup>102</sup> L'expression est d'A. HEULHARD, *Villegagnon, roi d'Amérique. Un homme de mer au XVI<sup>e</sup> s.*

<sup>103</sup> J. de LERY, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique...* (1578).

<sup>104</sup> Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 194. Cette installation française est attestée dans les ouvrages de deux des protagonistes, A. Thevet et J. de Léry.

<sup>105</sup> *Ibid.* p. 201.

désavoué auprès de la Cour de France. Pendant près de quatre années, la possession française vit dans l'attente d'un nouveau souffle qui ne vient pas malgré les tentatives du « roi d'Amérique », qui essaie de convaincre les Français en se rendant dans la métropole, notamment en 1558<sup>106</sup>.

## B-... comme en Floride

A la fin du XVI<sup>e</sup> s., les Européens découvrent, par l'intermédiaire d'un graveur liégeois du nom de Théodore de Bry, une représentation des voyages organisés par Coligny en Floride. Les personnages illustrés ressemblent en tout point à ceux qui se découvrent au fil des gravures de ce deuxième volume de la collection des *Grands Voyages*, dont De Bry nous précise d'emblée le cadre géographique : *in Florida Americae provincia*, c'est-à-dire en Floride<sup>107</sup>, province d'Amérique<sup>108</sup>.

D'abord, le graveur précise l'origine de ses sources : il ne s'agit pas d'un récit inventé, mais il est indiqué, dès le frontispice, que les « gravures [sont] dues à [Jacques] le Moyne, surnommé de Morgues, compagnon de Laudonnière dans cette expédition. »<sup>109</sup> Les planches de la suite floridienne proviennent ainsi toutes d'un même auteur, d'une même origine : Jacques Le Moyne de Morgues<sup>110</sup>. Mais lors de la publication de ce volume, en 1591, Le Moyne est mort. Durant son exil en Angleterre, alors que la septième guerre de religion (novembre 1579-novembre 1580<sup>111</sup>) déchire la France, Le Moyne avait emporté la narration de son voyage en Floride, que lui avait demandée le roi de France, Charles IX, probablement en 1566, à Moulins<sup>112</sup>. Quelques mois avant que le Dieppois ne meure, De Bry lui rend visite à Blackfriars (1587), prenant le relais de la commande avortée effectuée quelques années auparavant par l'Anglais Walter Raleigh<sup>113</sup>. A la mort de Le Moyne, en mai 1588, De Bry achète le travail inachevé à sa veuve, et le poursuit. La part du Dieppois et celle de Liégeois reste à déterminer tant il s'agit bien d'un travail jumelé, à partir du vécu de Le Moyne, les planches de l'un ressemblant aux gravures de l'autre.

En réalisant la première carte du deuxième volume des *Grands Voyages*, le graveur marque

---

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> La Floride semble avoir été découverte en 1513, le jour des Rameaux ou Pâques Fleuries. Mais les allusions fréquentes à la « terre fleurie du nouvel Eden » peuvent aussi expliquer l'appellation de cette région d'Amérique (F. LESTRINGANT, *L'Expérience huguenote...*, p. 229).

<sup>108</sup> Cf. annexe 5 : Frontispice de la *Brevis Narratio* par Théodore de Bry (1591).

<sup>109</sup> *Auctore Iacobo le Moyne, cui cognomen de Morgues, Laudonierum in ea Navigatione sequuto*, in Th. DE BRY, *Le Théâtre du Nouveau Monde*, p. 48, Pl. II, 00 et p. 161 pour la traduction. Celle-ci reproduit le texte publié par les éditions Duchartre et Van Buggenhovdt.

<sup>110</sup> Peintre dieppois, Jacques Le Moyne de Morgues embarque en 1562 dans l'expédition de Jean Ribault, dont il laisse des aquarelles prises sur le vif.

<sup>111</sup> J.-F. DUBOST, « Huit guerres qui ont déchiré la France », *Les Collections de l'Histoire* n°17, p. 30.

<sup>112</sup> Ces suppositions sont avancées par F. LESTRINGANT, *Le Huguenot et le Sauvage...*, p. 281.

<sup>113</sup> « En 1585 ou 1586, Sir Walter Raleigh, qui supervise l'entreprise coloniale en Virginie, s'intéresse aux "carnets" du peintre dieppois et lui demande une série de planches. Mais il a bien vite reculé devant la dépense, laissant sans emploi le travail inachevé de Le Moyne. De Bry, l'homme providentiel, relance donc l'entreprise et la conduit à son terme, en dépit de la mort de l'artiste, survenue dans l'intervalle » (D'après F. LESTRINGANT, *op. cit.*, p. 282). Toutefois, d'après D. DEFERT, « Collections et nations au XVI<sup>e</sup> s. », in M. DUCHET (s.d.), *L'Amérique de Théodore de Bry...*, 1987, p. 52, il semblerait que Le Moyne, « graveur et libraire lui-même, se réservait l'édition de ses tailles-douces [et] refusa de les céder. »

son intention de noter les lieux qui ne manquent pas d'être relatés dans la *Brevis Narratio*. Bien que la représentation de l'espace géographique ne soit que pure commodité, les éléments découverts, ou du moins explorés par les Français, apparaissent distinctement, et sont nettement repérables, en raison de la toponymie adoptée<sup>114</sup>. En effet, les Français, qui cherchent à établir une nouvelle France, dans ce nouveau monde, emploient les noms de lieux naturels qui leur sont familiers. Il n'est donc pas surprenant de retrouver la Loire, la Gironde, la Charente ou la Garonne<sup>115</sup> parmi les fleuves côtiers de Floride<sup>116</sup>. Le commentaire de la planche II, 04 précise les noms donnés aux fleuves rencontrés par les Français, suite au fleuve de Mai, ainsi appelé « *parce qu'ils l'avaient aperçu le premier jour de ce mois.* » Les protagonistes relatent de l'origine du nom de cette rivière :

Jean Ribault : « *ce faisant, comme nous passions au large, apparut à nos yeux l'entrée d'une belle rivière [la rivière de May, l'actuelle St. John's River, note 3].* »<sup>117</sup>

René Laudonnière : « *où arrivez appellasmes ceste riviere, la riviere de May, pour ce que le premier de ce moys nous l'avions decouverte [...].* »<sup>118</sup>

Il s'agit bien d'une France en Amérique, avec la transposition des noms de fleuves au sein de cette nouvelle terre. Les Français ont cherché à poursuivre leur aventure coloniale, malgré l'échec rencontré au Brésil, derrière Gaspard de Coligny, qui avait conservé son poste<sup>119</sup> auprès du jeune roi de France, Charles IX. Toutefois, la présence espagnole en cette terre de Floride risquait de pénaliser une tentative d'installation durable, alors que les Français s'entredéchiraient dans les premières guerres de religion. L'Amiral recrute alors ses colons principalement dans les villes acquises à la Réforme, ou tout du moins sympathisantes<sup>120</sup>. Son objectif officiel consistait à « *donner à la France en Amérique une place en rapport avec son importance européenne et le meilleur trafic de la chrétienté.* »<sup>121</sup> Mais l'attachement que présentait Coligny à la religion protestante peut nous amener à penser que la volonté de placer en Amérique des huguenots, qui pourraient ainsi exercer librement leur culte, à l'abri de toute persécution, avait effleuré l'initiateur de ce projet. D'ailleurs, la forte présence des marins et capitaines calvinistes semble en mesure d'appuyer cette hypothèse<sup>122</sup>. Le 18 février 1562, la flotte, constituée de cent cinquante hommes, pour la plupart protestants, dont un pasteur, quitte la France, évitant les routes traditionnellement usitées par les Espagnols. Un peu plus de deux mois plus tard, le 30 avril, elle accoste en

<sup>114</sup> Cf. annexe 6 : Toponymie de la Floride française.

<sup>115</sup> Ces différents fleuves sont décrits et l'explication du choix de leur nom justifiée par Laudonnière, in S. Lussagnet, *op. cit.*, p. 53.

<sup>116</sup> Voir plus particulièrement la planche II, 04.

<sup>117</sup> S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 7.

<sup>118</sup> S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 53.

<sup>119</sup> L'Amiral semble être parvenu à vaincre ses adversaires, dont son propre oncle, le connétable Montmorency, qui a tenté de le disgracier à la mort de Henri II (Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, pp. 226-227).

<sup>120</sup> Rouen, Dieppe, Saint-Lô ou Caen, pour les villes normandes, mais il y avait aussi des villes de Bretagne, comme Saint-Malo ou Vitré, derrière le colonel-général de l'Infanterie, François d'Andelot, frère cadet de Coligny (*Ibid.*, p. 226).

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 228.

Floride<sup>123</sup>. Longtemps, les Français n'ont pas eu de relations concernant ce voyage, parce que, à son retour en France, Ribault subit de plein fouet les troubles religieux, et, après avoir défendu Dieppe, il se réfugie en Angleterre, où est publié son récit de l'aventure floridienne des Français. Le récit de Ribault, publié sous le titre *The whole and true Discoverye of Terra Florida*, au printemps 1563, avait probablement pour but d'attirer l'attention de la reine Elizabeth sur le sort des colons français restés en Floride sans aide<sup>124</sup>. Ce n'est que par le travail de traduction et d'annotations de Suzanne Lussagnet (1958) que les écrits de Ribault sont connus en langue française. L'expédition nous était toutefois connue par le second du capitaine Ribault, Laudonnière<sup>125</sup>.

Néanmoins, en cette fin de XVI<sup>e</sup> s., les Européens ont découvert certaines images relatives à cette première expérience floridienne des Français, par exemple l'adoration de la colonne dite Ribault, installée « *lors de leur première navigation en Floride...* »<sup>126</sup> (II, 08). Le fort qui y avait été construit<sup>127</sup> n'est pas évoqué, probablement parce qu'il a tôt fait de disparaître, avec la trentaine de colons français restés sur place pendant que Ribault et Laudonnière retournaient en France chercher des renforts et du matériel<sup>128</sup> permettant à la colonie de subvenir à ses besoins, notamment pour développer le troc effectué avec les indigènes.

La deuxième expédition des Français, sous la direction de Laudonnière, les mène en Floride le 22 juin 1564<sup>129</sup>, et ils arrivent en vue du fleuve de Mai, le 25 juin. Le capitaine ne trouvait pas le lieu désiré<sup>130</sup>, ce qui l'amène à retourner vers une terre davantage connue, afin de s'en éloigner progressivement pour les expéditions à venir. Laudonnière n'est pas parvenu à découvrir d'endroits plus convenables. En effet, dans *L'Histoire notable...*, il précise : « *tous en fin resolurent, nommement ceux qui avec moy avoient essayé le premier voyage, estre expedient de s'habituier plustost en la riviere de May, qu'en aucune des autres, en attendant des nouvelles de la France.* »<sup>131</sup> Pourtant, aux dires de Charles-André Julien, les Français de Laudonnière se seraient installés « *à six ou huit kilomètres de la rivière de May, en un lieu propre et convenable pour bastir une forteresse* »<sup>132</sup>, sans plus de précision. Les raisons de cette implantation sont relatées par le protagoniste : « *joint qu'a nostre premier voyage nous l'avions trouvee seule entre toutes abonder en mil, et en farines, outre l'or et l'argent qui s'y trouva : chose qui me faisoit esperer quelque*

---

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>124</sup> S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 1, note 2.

<sup>125</sup> R. de LAUDONNIERE, *L'Histoire notable de la Floride situee es Indes Occidentales, contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes François [...]. Mise en lumière par M. Basanier, gentil-homme François mathématicien*, publié en 1586, in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, pp. 27-200.

<sup>126</sup> Th. DE BRY, *op. cit.*, p. 164 : *Galli prima in Floridam provinciam navigatione*. Cf. annexes 7 à 9 : Les images de la colonne Ribault.

<sup>127</sup> Il s'agit de Charlesfort, dont le nom évoque le jeune roi de France, Charles IX.

<sup>128</sup> Laudonnière, in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 66-67. Voir aussi Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 230.

<sup>129</sup> Laudonnière, in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 85.

<sup>130</sup> « *Le lendemain vingt-troisiesme de ce mois, pour autant que vers le midy je n'avois trouvé lieu assez commode pour nous habiter et bastir un fort, je commandé que l'on levast les ancrs, et que l'on appareillast les voilles, pour naviguer vers la rivière de May : à laquelle nous arrivasmes deux jours apres [...]* » (Laudonnière, in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 87).

<sup>131</sup> Laudonnière, in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 95.

<sup>132</sup> Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 234.

heureuse découverte pour l'advenir. »<sup>133</sup> Ces mêmes raisons sont rappelées par le graveur liégeois dans son commentaire : « on avait en effet remarqué que le mil et le maïs y étaient plus abondants qu'ailleurs, outre l'or et l'argent qu'on y avait trouvé au cours du premier voyage. »<sup>134</sup> Quelques jours plus tard, Laudonnière ordonne la construction du Fort sur cette terre.

Deux images<sup>135</sup>, mises côte à côte, permettent d'appréhender le savoir-faire technique des Français, transformant une île naturelle en un fort qui paraît prêt à résister à tous les assauts. Bien que la forme générale de l'île soit maintenue, sur la planche 09, il s'agit encore d'une île sauvage, les Français apparaissent imposants sur cet espace. Dans la seconde image, les formes sont effilées, très géométriques, et le lecteur peut difficilement reconnaître les Français, leur taille étant réduite. La rivière semble elle-même avoir modifié son cours avec l'installation des Français qui ont transformé les rives de l'île : le débit paraît plus rapide, plus lisse, voire presque plus dangereux.

Ces deux images constituent une suite logique de l'implantation des Français en Floride : après avoir élu domicile, ils construisent leur fort (II, 09), puis De Bry nous montre ce que devient l'île (II, 10). Cette construction concerne chacun des colons. En effet, sur les quatorze Européens visibles, aucune différence de statut ne semble visible. Et le commentaire de préciser : « les uns creusèrent le sol, les autres élevèrent des haies de branches, d'autres firent des retranchements. Chacun avait son instrument, pioche, serpe, hache, pour abattre les arbres et élever le fort. »<sup>136</sup> Ces faits sont d'ailleurs attestés d'une part par Laudonnière (« nous nous evertuâmes les uns à remuer terre de toutes parts, autres à couper fessines »<sup>137</sup>) d'autre part par Le Moyne de Morgues (« tous les nôtres mettaient la main à l'œuvre [...] nobles, soldats, artisans et autres, pour se protéger de l'ennemi et des injures du climat »<sup>138</sup>) : les deux sources principales de De Bry infirment donc cet événement, mis en image par le graveur, qui nous montre ainsi une certaine égalité des statuts, des ordres, même, dans cette nouvelle France en Amérique. Le fort ainsi construit, baptisé Fort Caroline<sup>139</sup>, reprend la forme générale de l'île, une forme triangulaire, mais l'effet de grandeur apparaît nettement par une réduction de la taille des personnages représentés : les sept Français, minuscules, n'occupent pas la totalité de l'espace, les bâtiments paraissent aussi de petite taille, la profondeur a davantage été usitée par De Bry. Le fort est prêt à défendre ses occupants contre une nature parfois difficile, ou contre d'éventuels ennemis : remblais, palissades, canons et armes permettent de résister à l'envahisseur. De même, des aménagements européens sont visibles sur les rives du fleuve de Mai : une petite battisse sur la

<sup>133</sup> Laudonnière, in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 95.

<sup>134</sup> *Quia jam animad verterant illud prae reliquis milio et farina abundare, praeter aurum et argentum quod istic in prima navigatione repertum est* (Th. DE BRY, *op. cit.*, p. 170).

<sup>135</sup> Cf annexe 10 : La construction de Fort Caroline.

<sup>136</sup> *Alii terram evertendo, alii fascas ex virgultis casis componendo, alii vallum conficiendo : nemo enim adfuit qui palam, serram, securim, aliudve instrumentum non haberet, cum ad arbores cadendas, cum ad arcem instruendam* (*Ibid.*).

<sup>137</sup> Laudonnière, in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 97.

<sup>138</sup> J. LE MOYNE DE MORGUES, *Brevis narratio*, cité in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 97, note 3.

<sup>139</sup> En l'honneur du roi Charles IX. Cf. Th. DE BRY, *op. cit.*, p. 171. « *En l'honneur de nostre prince le Roy Charles* » (Laudonnière, in S. LUSSAGNET, *op. cit.*, p. 99).

partie gauche, ainsi qu'un four<sup>140</sup> sur la rive méridionale, tous les deux sans protection aucune. Les Français apparaissent ainsi méfiants, mais ils laissent toutefois une partie de leurs constructions hors du fort, sans défense. L'organisation militaire de ce dernier contraste avec l'anarchie « naturelle » régnant sur l'image précédente.

L'élément qui frappe à partir de ce diptyque est l'absence totale d'utilisation du sol. Certes, les Français se sont appropriés le territoire floridien, ainsi que le rappelle le drapeau bleu aux trois fleurs de lis flottant en bas à gauche de la planche II, 10, mais aucun espace n'est mis en valeur pour subsister. Les colons semblent ainsi attendre des tribus voisines quelque aliment. Cependant que l'on peut apercevoir un soldat au premier plan, qui paraît ainsi s'adonner à la pêche, « armé » d'une époussette et d'un seau, les espaces environnant ne sont pas mis en culture, les Français défendent le fort, se tenant à proximité des canons, arborant une lance, une hallebarde ou une baïonnette, mais les rives restent à l'état naturel : ni labours, ni semaisons, ni cultures<sup>141</sup>. De quelle manière peuvent-ils survivre ? Les planches suivantes semblent en mesure de nous guider sur la manière dont les Français obtiennent leur nourriture, notamment dans le jeu des images II, 11 et 12<sup>142</sup>, et Charles-André Julien de parvenir à la conclusion suivante : « *Le danger était d'autant plus grand que les colons, toujours éloignés des travaux agricoles, comptaient uniquement sur les Indiens pour les approvisionner. La mauvaise volonté d'un fournisseur de mil pouvait les réduire à la disette ou les contraindre aux coups de force. Les fournisseurs demandaient, en échange, l'appui des invincibles arquebuses.* »<sup>143</sup>

Pas plus en la Floride des années 1560 qu'au Brésil de la décennie précédente, l'établissement français de l'Amérique du Nord ne survit aux attaques des Espagnols. Toutefois, la crise de subsistance que connaît le Fort un an à peine après sa fondation le mène à sa perte progressive : le manque d'utilisation et de transformation de la terre ainsi que la volonté de se reposer presque exclusivement sur les populations autochtones environnantes pour survivre aboutissent indubitablement à disettes et famines récurrentes dans la modeste fortification.

### C- L'exploitation de l'Amérique sous couvert chrétien

Alors que l'Amérique du Nord a d'abord été colonisée dès la première moitié du XV<sup>e</sup> s., ce n'est que plus tardivement que la monarchie a envisagé une politique cohérente pour s'implanter de manière aussi durable que possible, menant une politique d'extension de la chrétienté. Deux espaces sont alors à considérer : la France équinoxiale, dans la partie sud du Golfe du Mexique, et la France laurentienne, sur les bords du fleuve Saint Laurent.

<sup>140</sup> « Assez loin du fort [...] pour éviter les incendies » (Th. DE BRY, *op. cit.*, p. 171).

<sup>141</sup> *Ibid.*

<sup>142</sup> Ces deux scènes montrent la préparation à la guerre de Satouriona et d'Outina, le second étant allié des Français, comme l'indique la présence de soldats armés : il semblerait donc que l'aide des Français dans les guerres entre tribus leur permettent d'obtenir de quoi survivre. Cf. G. WALLERICK, *La vision des peuples amérindiens*, 2005, p. 43 et suiv.

<sup>143</sup> Ch.-A. JULIEN, *op. cit.*, pp. 234-235.

- **France équinoxiale**

Le territoire qui se situe entre la province portugaise de Pernambouc et la Guyane présente trois intérêts non négligeables aux yeux des Français en mal de territoires américains à conquérir. Avant tout, cet espace constitue un hiatus politique, de plus ne s'y trouvent que des Indiens qui ont fui les Portugais et qui semblent, en théorie, alliés dans Français. Enfin, les conditions géographiques du terrain permettent une protection naturelle (côtes difficiles d'accès, facilité de fortifications, etc.)<sup>144</sup>. Deux personnages s'illustrent alors dans la conquête de cet espace : Charles des Vaux, gentilhomme de Sainte-Maure de Touraine, qui avait déjà accompagné Jacques Riffault lors d'une expédition de reconnaissance au printemps 1594. Cette dernière fut considérée comme un échec, en raison de la perte d'un des trois navires. Des Vaux précise que les populations autochtones seraient désireuses d'accueillir les Français et l'évangélisation<sup>145</sup>. Henri IV paraît alors intéressé, mais préfère l'avis d'un expert. Ce dernier, second protagoniste, est un gentilhomme du Poitou, Daniel de la Touche de la Ravardière, nommé après la première expédition de 1604, lieutenant-général du roi en Amérique depuis les Amazones jusqu'à la Trinidad, et vice-amiral des côtes du Brésil<sup>146</sup>. Plusieurs voyages sont ainsi organisés, mais l'aide royale ne vient que timidement. Il leur faut donc trouver d'autres soutiens financiers, notamment à la Cour du roi. L'implantation la plus importante eut lieu en 1612, à Maranhao, pour le plus grand plaisir des autochtones, qui pensaient émigrer de peur des Portugais, mais voient dans l'arrivée de ces renforts une motivation pour lutter contre les Lusitaniens.

En trois années, la France équinoxiale fut détruite. D'abord, la Couronne française rejette l'idée d'investir dans ce projet, malgré la curiosité que suscite cette région du monde<sup>147</sup>, notamment pour ne pas froisser des relations franco-espagnoles qui s'améliorent. De leur côté, les Portugais organisent des expéditions pour lutter contre la présence des Français dans cette région du monde où ils pouvaient commercer librement. Les maigres renforts arrivés de France sont surtout constitués de quelques combattants, et de religieux, qui ne voient pas dans la guerre un climat adéquat aux prêches. Le génie de La Ravardière permet à la petite colonie de tenir un court moment, dans l'attente de secours qui n'arrivent pas : devant la puissance portugaise, le fort tombe à la fin de l'année 1615, les jésuites remplacent alors les capucins, Des Vaux et La Ravardière sont conduits, fers aux pieds, en Europe<sup>148</sup>, alors que Isaac de Rasily, chevalier de Malte, lors de son retour en Amérique, ne put que constater la disparition pure et simple de la colonie fondée quelques années auparavant.

---

<sup>144</sup> Ph. BONNICHON, *Des Cannibales aux castors*, p. 130.

<sup>145</sup> *Ibid.* p. 131.

<sup>146</sup> *Ibid.* p. 132, en juillet 1605.

<sup>147</sup> *Ibid.* p. 136. Le cortège de Tupinamba et d'animaux exotiques amenés par La Ravardière et le Père d'Abbeville à Paris pousse les autorités ecclésiastiques à vouloir investir les âmes des indigènes, ainsi que la Cour à fournir une somme, qui est en réalité versée aux pères capucins, pour marquer une caractère davantage religieux que politique.

<sup>148</sup> *Ibid.* p. 138.



- **La France laurentienne**

L'histoire de la France au Canada est plus longue que les tentatives précédemment évoquées. En effet, Jacques Cartier avait tôt fait de repérer les côtes de l'actuel Canada<sup>149</sup>, dès la décennie 1530, mais ce n'est qu'avec le soutien de Roberval qu'une première colonie fut implantée dans les années 1540. Les décennies qui furent marquées par les guerres de Religion mirent un frein dans la politique coloniale menée dans ces territoires, mais sous Henri IV, la France favorisa les installations dans les espaces acadiens et canadiens<sup>150</sup>, alors que son ministre et conseiller Sully ne semblait pas réellement en accord avec cette politique. Mais c'est sous l'impulsion de Richelieu que cette Nouvelle France connaît un développement sans précédent dans les politiques de colonisation des espaces américains.

**Conclusion :**

Le pouvoir royal français, qu'il s'agisse de son incarnation à travers le roi ou d'une représentation via les ministres des différents règnes des monarques, a tenté de peser sur l'échiquier de la conquête coloniale en Amérique. Toutefois, il semble avoir joué de mal chance au XVI<sup>e</sup> s., notamment en Amérique du Sud et dans le Golfe du Mexique, à l'heure où l'intervention du pouvoir monarchique n'était alors que médiocre, voire inexistant, pour susciter une réelle motivation d'éventuels colons. Pour ce qui est de la Nouvelle France, il apparaît que la politique fut plus cohérente, permettant ainsi à la colonie de subsister sans être réduite à néant par ses voisins (qu'il s'agisse des Espagnols, Portugais, Anglais, Hollandais ou Amérindiens). Il semble alors judicieux de parvenir à la conclusion suivante : sans intervention directe du pouvoir royal, la colonisation d'espaces où se partagent différents pouvoirs européens semble plus qu'illusoire. Il est vrai que des accords sur la scène européenne peuvent avoir et ont eu souvent des conséquences outre-atlantiques, notamment sur les relations entre les forces en présence, les peuples indigènes en étant exclus en raison du manque de sentiment « national » qui les animerait.

Aujourd'hui, la toponymie garde encore les traces de la présence française, de même que la francophonie au Québec, alors que peu de transmission des connaissances relatives à ces événements ne se réalise, un Samuel de Champlain, ou son prédécesseur Carier entrant dans la culture collective, alors que Laudonnière ou Villegagnon en sont totalement érudés, sauf dans les sphères des érudits et connaisseurs.

---

<sup>149</sup> Il ne faut toutefois pas oublier que les Vikings, derrière Erick le Rouge, avaient implanté une colonie dans le Vinland, au XI<sup>e</sup> s., comme l'attestent les restes de poteries ou de campements scandinaves découverts sur les côtes courant de l'estuaire du Saint Laurent à la presqu'île de Rhode Island.

<sup>150</sup> B. BARBICHE, *op. cit.*, p. 30.

**Bibliographie :**

ACERRA Martine, MARTINIERE Guy (s.d.), *Coligny, les protestants et la mer* (actes du colloque de Rochefort et la Rochelle), Presses Universitaires de la Sorbonne, 1997, Paris.

BARBICHE Bernard, « Henri IV et l'outre-mer : un moment décisif », in D. Vaugeois, R. Litalien, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Septentrion, 2004, pp. 30-38.

BONNICHON Philippe, *Des cannibales aux castors : les découvertes françaises de l'Amérique 1503-1788*, France Empire, 1994, Paris.

CARILE Paolo, *Huguenots sans frontières. Voyage et écriture à la Renaissance et à l'âge classique*, Champion, 2001.

CHINARD Gilbert, *Les réfugiés huguenots en Amérique*, Les Belles Lettres, 1925.

–, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.*, Slatkine Reprints, 2000 (1<sup>re</sup> éd. 1913), Genève.

DICKINSON John A., ABENON Lucien R., *Les Français en Amérique*, Presses Universitaires de Lyon, 1993, Lyon.

JULIEN Charles-André, *Les voyages de découvertes et les premiers établissements (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, G. Monfort, 2003 (1<sup>re</sup> éd. 1948, P.U.F.), Paris.

HAVARD Gilles, VIDAL Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, 2003, Paris.

LESTRINGANT Frank, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage – Essai sur « l'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil »*, Champion, Collection Unichamp, 1999, Genève.

–, *L'expérience huguenote au Nouveau-Monde (XVI<sup>e</sup> siècle)*, Droz, 1996, Genève.

–, *Une sainte horreur ou le voyage en Eucharistie (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, P.U.F., 1996, Paris.

–, *Le Huguenot et le sauvage – L'Amérique et la controverse coloniale, en France, au temps des guerres de religion (1555-1589)*, Droz, Collection Titre courant, 2004, Genève.

–, *D'encre et de Brésil, Jean de Léry, écrivain*, Paradigme, 1999.

LHOUMEAU Hélène, *Expéditions françaises en Floride, 1562-1568*, Thèse de l'Ecole des Chartes, 2000, Paris.

LUSSAGNET Suzanne, *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> s. Tome II : les Français en Floride*, P.U.F., 1958, Paris.

MARTINIERE Guy (s.d.), *D'un rivage à l'autre – Villes et protestantisme dans l'aire atlantique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*, Actes du Colloque de la Rochelle (13-14 nov. 1998), 1999, Paris.

MOLLAT DU JOURDIN Michel, *Les cartes marines du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s.*, Nathan, 2004, Paris.

*France en Amérique*

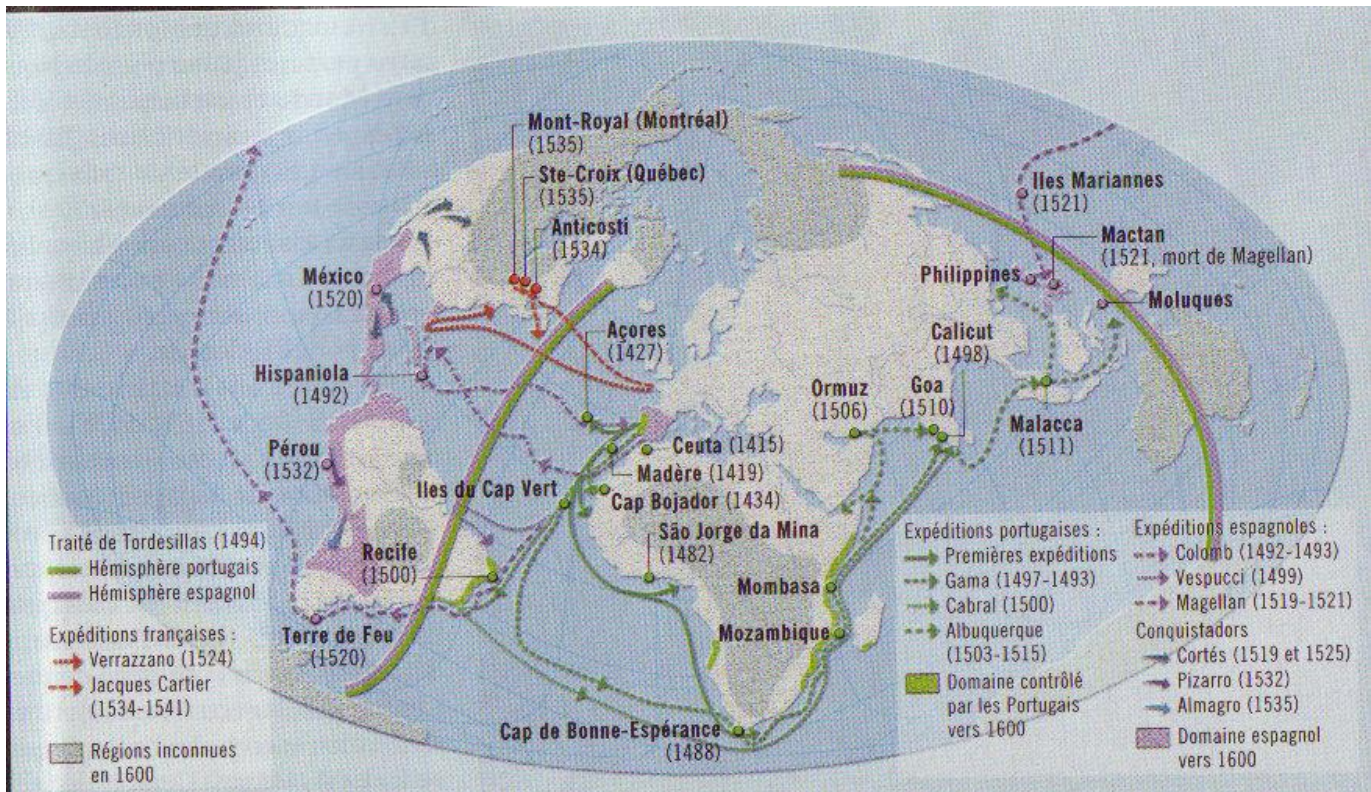
–, *L'Europe et la mer*, Ed. du Seuil, 1993.

–, *Les Explorateurs du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle : premiers regards sur des mondes nouveaux*, Ed. C.T.H.S., 1992

MONDAIN Gustave, PANNIER Jacques, *L'expansion française outre-mer et les protestants français*, Exposition coloniale internationale, Publication de la section rétrospective, 1931, Paris.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Le partage du monde, Traité de Tordesillas, 1494

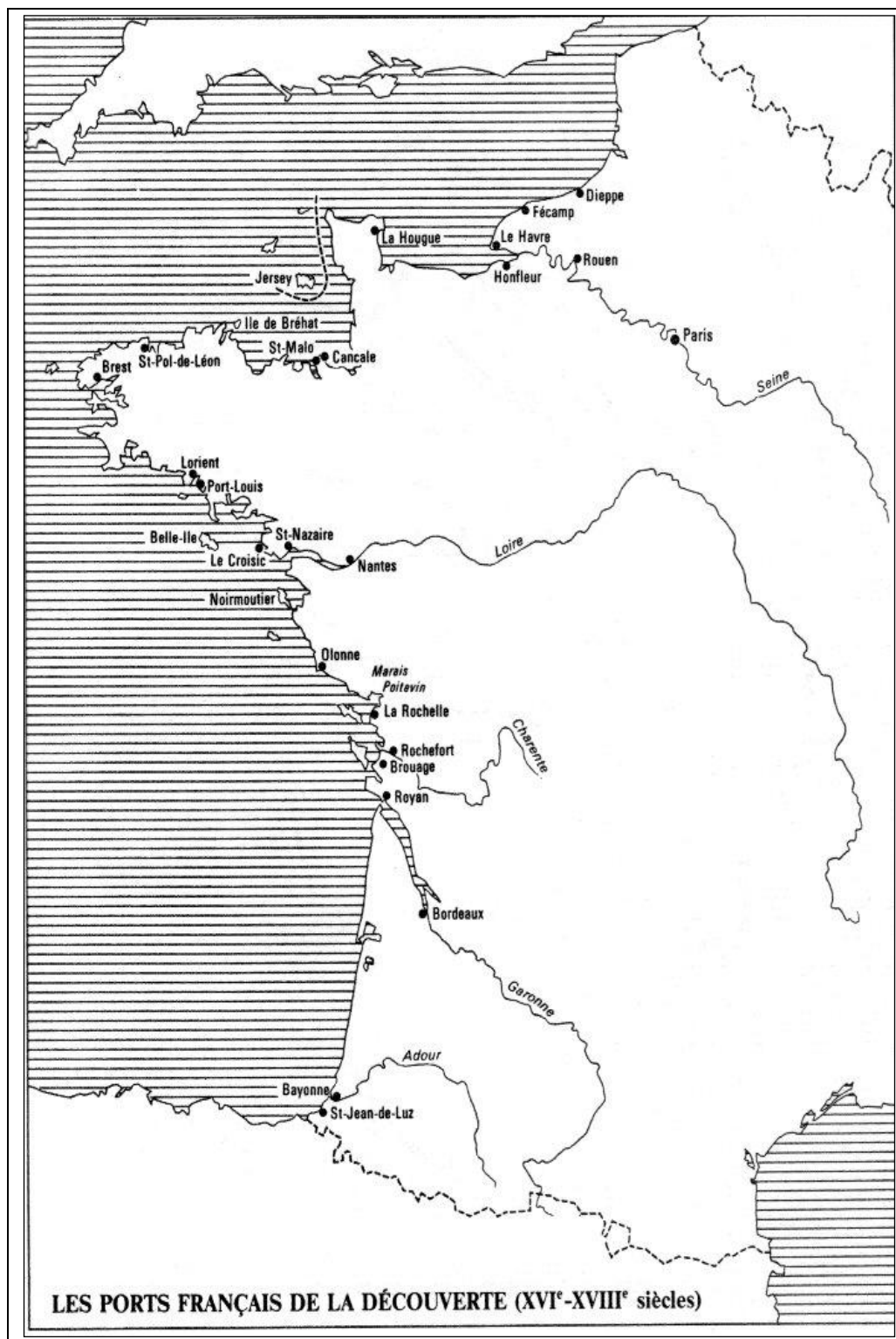


In C. Michon, « Le temps des découvertes », *Historia thématique* n°101, p. 73, mai-juin 2006.

**Annexe 2 : L'entrée royale de Henri II à Rouen (1<sup>er</sup> octobre 1550)**

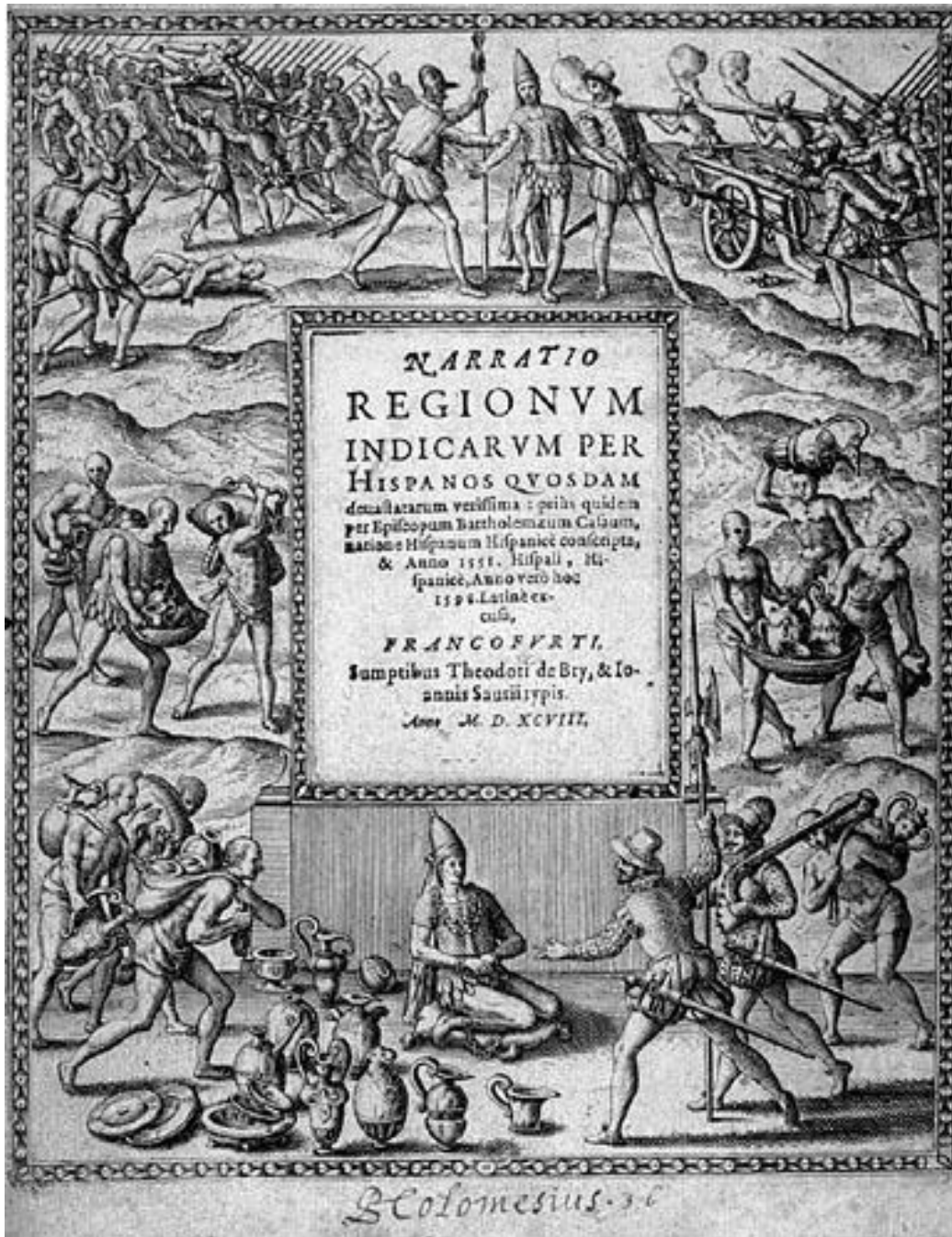


### Annexe 3 : Les ports français qui participent à l'expansion outre-Atlantique



in Ph. Bonnichon, *Des cannibales aux castors : les découvertes françaises de l'Amérique 1503-1788*, 1994, p. 2.

**Annexe 4 : Frontispice de la Brevissima Relacion de Bartolomé de Las Casas, illustré par Théodore de Bry (1598).**



Annexe 5 : Frontispice de la Brevis Narratio par Théodore de Bry, 1591 (II, Fr)





**Annexe 6 : Toponymie de la Floride française (II, 04)**



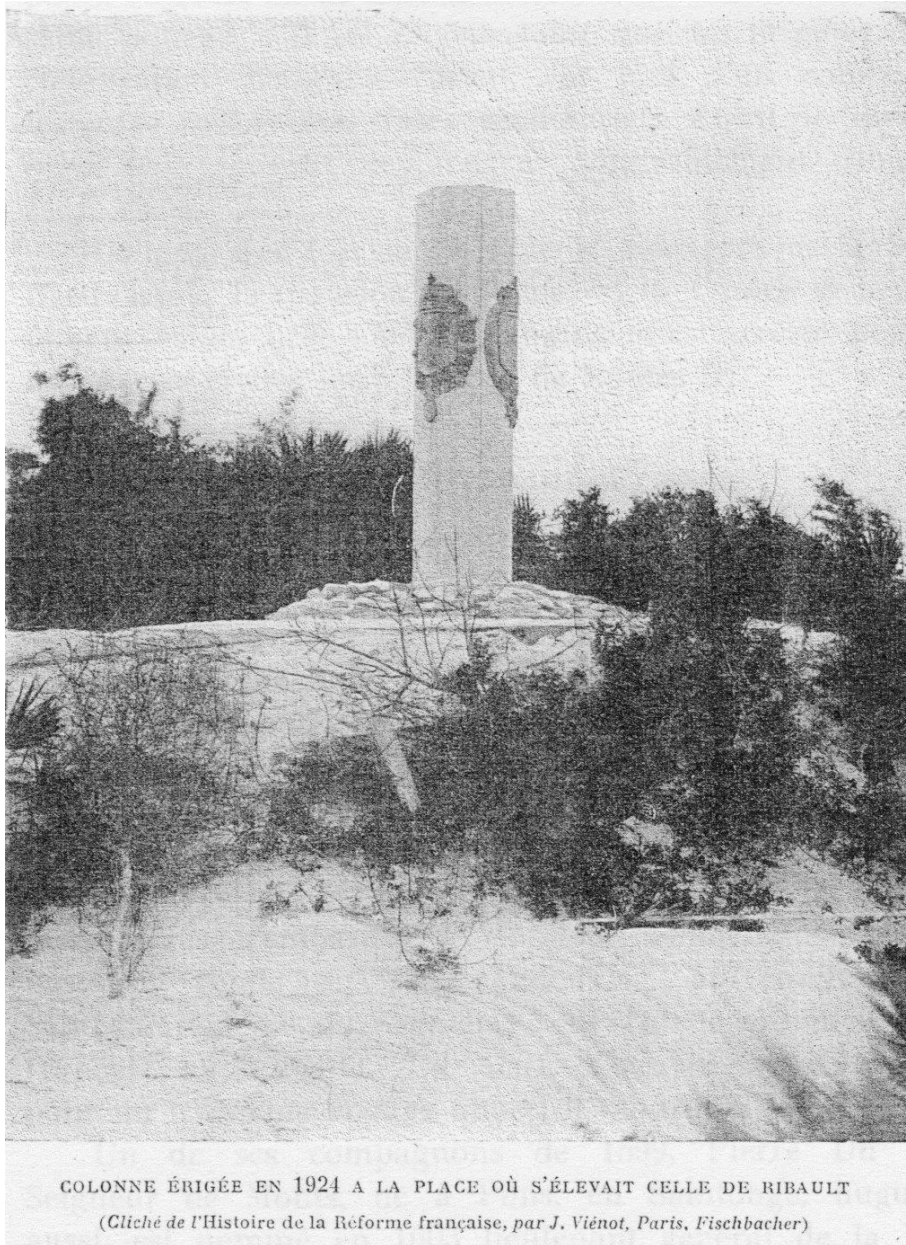
**Annexe 7 : La colonne érigée par Ribault en 1562 (par Jacques Le Moyne de Morgues).**



**Annexe 8 : Représentation de la colonne érigée par Ribault selon Théodore de Bry (1591)**



**Annexe 9 : La colonne Ribault aujourd'hui**

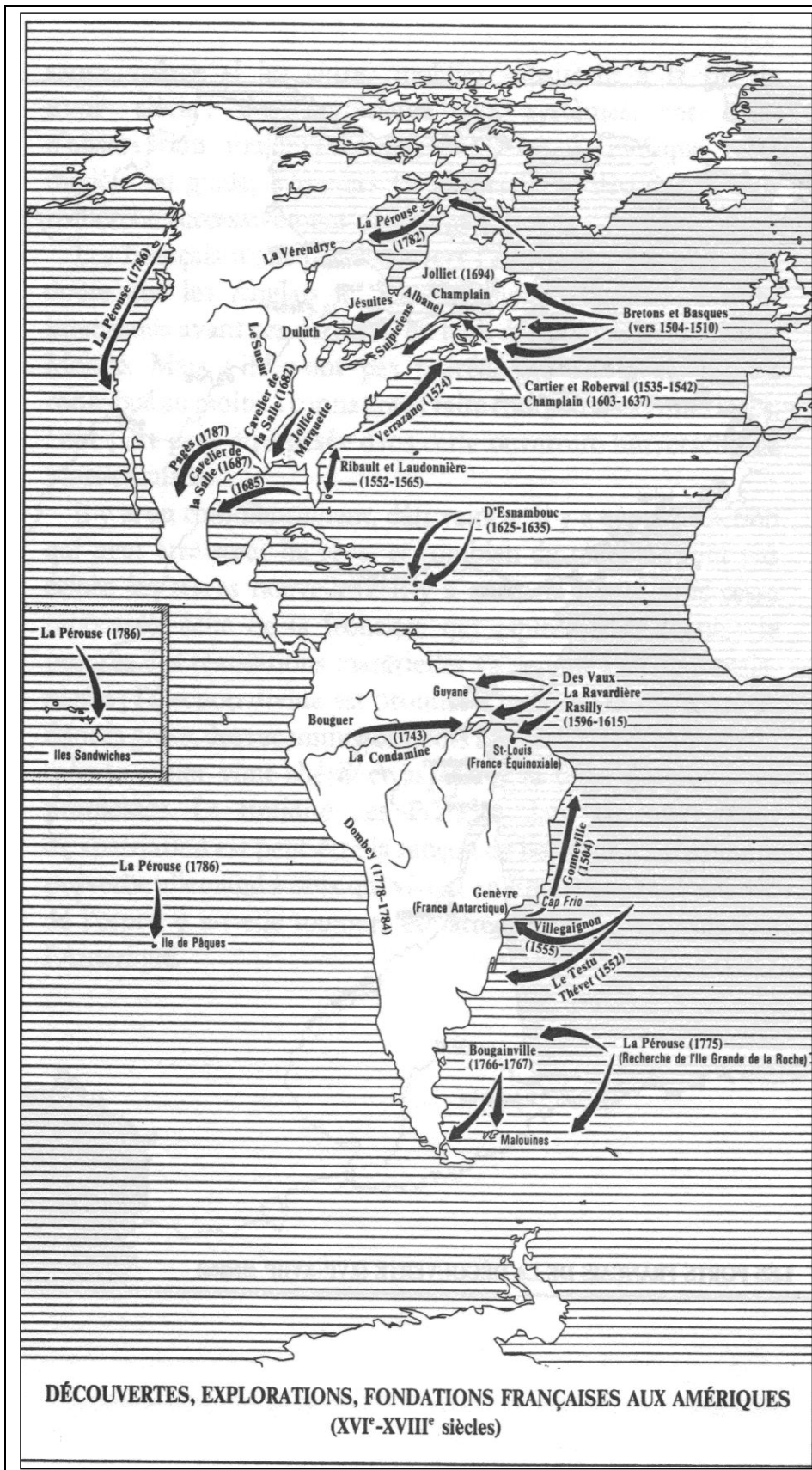


in G. Mondain, J. Pannier, *L'expansion française outre-mer et les protestants français*,  
1931, p. 21.

Annexe 10 : La construction de Fort Caroline (II, 09 et 10)



### Annexe 11 : Les fondations françaises en Amérique



in Ph. Bonnichon, *Des cannibales aux castors : les découvertes françaises de l'Amérique 1503-1788*, 1994, p. 4.